

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME  
EPAU  
Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement Durable  
VUDD



**Domaine : ARCHITECTURE, URBANISME ET DEVELOPEMENT DURABLE**

**MEMOIRE DE MASTER**

**INTITULE**

**L'ESPACE DU QUARTIER DANS L'HABITAT SOCIAL COLLECTIF ETRE  
APPROPRIATION ET DESAPPROPRIATION**

**Cas d'étude : cité Belhadj Bouchaib à Ain-ElMalha**

**Présenté par : Mr BENDJAIMA Mohamed El Mahdi**

**Sous la direction de : Dr. MESSAOUDANE Maha**

**Jury composé de :**

**Président : Mr BAOUNI Tahar. Professeur**

**Membre : Mme LEBDIRI Malika. MCA**

**Membre : Mr MESTOUL Djamel. AAA**

**Session d'octobre 2016**

**Remerciements :**

*Je remercie dieu tout puissant de m'avoir donné la force et la patience d'élaborer ce modeste travail*

*Je souhaiterai adresser mon remerciement les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce modeste mémoire.*

*Je tiens à remercier tout particulièrement mon encadreur, Madame Messaouden Maha de m'avoir orienté, conseillé et critiqué quand le besoin se faisait sentir, mais surtout pour sa disponibilité et d'avoir été tout simplement toujours là pour m'écouter et me redonner confiance.*

*Je remercie également ma famille pour leurs soutiens, surtout mon père qui m'a poussé à faire ce travail.*

### **Résumé :**

Notre travail de recherche est de relever les appropriations de l'espace, et rapports de voisinages dans une cité d'habitat social collectif, cité Belhadj Bouchaib à Ain El-Malha, une cité de relogement livré en 2011.

L'objectif de ce cette recherche est de comprendre les conditions et facteurs qui ont fait naitre cette appropriation par, le baie de l'analyse de la cité à partir du contexte, l'adaptation des reloges et les rapports de voisinages.

Le processus méthodologique de notre recherche commence par une recherche sur les concepts relatifs à notre sujet, et puis une analyse du cas d'étude pour aboutir à une conclusion par laquelle on va essaie de proposer des améliorations par rapport à notre problématique.

Mots-clés : l'appropriation – habitat – habiter – habitat social collectif – politique de l'habitat – rapport de voisinage.

### **Abstract**

Our research work is to identify the appropriations of space, and relationships of neighborhoods in a city of collective social housing, quoted Belhadj Bouchaib in Ain El-Malha, a relocation city delivered in 2011.

The objective of this research is to understand the conditions and factors that gave rise to this appropriation by the bay of the analysis of the city from the context, the adaptation of the rehouses and the relations of neighborhoods.

The methodological process of our research starts with a research on the concepts relating to our subject and then an analysis of the case study to arrive at a conclusion by which we try to propose improvements in relation to our problem.

Keywords: ownership - habitat - living - collective social housing - housing policy - neighborhood relationship.

## **Table des matières :**

Introduction générale .....	8
Problématique de la recherche.....	9
Objectifs de la recherche .....	10
Méthodologie .....	11
Définitions des concepts.....	13

## **CHAPITRE : LA POLITIQUE DE L'HABITAT EN ALGERIE DE PUIS L'INDEPENDANCE**

- Introduction.....15
- Période (1962-1979) : Un temps où le logement n'est pas une priorité.....15
- Période (1980-1990) : la crise du logement.....20
- Période (1991-2003) : le sécuritaire devance l'investissement.....21
- Période (2004 à nos jours) : Boom économique et grand élan aux programmes de logements.21
- Conclusion .....

## **CHAPITRE II : L'APPROPRIATION DE L'ESPACE :**

- Introduction .....
- Définition du concept d'appropriation de l'espace .....
- Utilisation, adaptation et appropriation.....
- Processus d'appropriation .....
- Les différentes formes d'appropriation .....
- Conclusion.....

## **CHAPITRE III : CAS D'ETUDE « CITE BELHADJ BOUCHAIB » A AIN ELMALHA**

- Présentation de la commune de Gué de Constantine .....
- Présentation du quartier de Ain ElMalha .....
- Présentation de la cité Belhadj Bouchaib .....
- Le déroulement de l'opération du relogement .....
- La satisfaction des reloger .....
- L'appropriation de l'espace .....
- L'adaptation des reloges à leur nouvel environnement (la gestion de la cité) .....
- Les rapports de voisinages.....
- Conclusion .....

- Conclusion générale.....52
- Bibliographie.....54
- Annexes\_.....56

## **Liste de Figures**

Figure 1 L'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene	
Figure 2 la cité des 408 logements a Boumerdes réaliser en 1972 .....	19
Figure 1 L'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene .....	19
Figure 1 Situation de quartier Ain El-Malhaà Gué de Constantine,source ; .....	35
Figure 2 photo aérienne du quartier Ain ElMalha .....	35
Figure 3 photo aérienne des équipements du quartier Ain ElMalha.....	35
Figure 6 Cité 1312 logts (social).....	36
Figure 4 AADL Ain El-Melha.....	36
Figure 5 AADL Ain El-Melha.....	36
Figure 7 photo aérienne du quartier Ain El-Malha .....	36
Figure 10 Participatif.....	36
Figure 9 Cité Belhadj Bouchaib (social) .....	36
Figure 8 Cité 1500 logts AADL .....	36
Figure 11 le quartier de Ain ElMalha .....	37
Figure 12 les axes verts qui structure le quartier de Ain ElMahla.....	37
Figure 13 composition urbaine du POS de Ain E-IMalha.....	39
Figure 14 time line (Djenan sfari-Ain ElMalha) .....	39
Figure 15 cité Belhadj Bouchaib .....	40
Figure 16 organisation de la cité Belhadj Bouchaib .....	40
Figure 17 :accessibilité de la cité Belhadj Bouchaib .....	40
Figure 18 la répartitions des populations dans quartier Belhadj Bouchaib.....	41
Figure 20 Cage d'escalier aménagé par les habitants , source: l'auteur,2016.....	44
Figure 19 cage d'escalier aménager par les habitants source: auteur,2016 .....	44
Figure 21 aménagement des espaces verts dans les unités d'ensembles source:auteur,2016.....	45
Figure 22 Aménagement des espaces verts dans les unités d'ensembles source:auteur,2016.....	45
Figure 23 utilisation de l'espace vert en aire de jeu .....	45
Figure 24 utilisation des bordurs par les vieux comme espace de détente source :l'auteur,2016 .....	46
Figure 25 utilisation des trottoirs par les commerçons .....	46
Figure 27 photo du bidons ville du quartier de Ain ElMalha Source:l'auteur,2016 .....	47
Figure 26 photo de la cité 1312 a Ain ElMalha source:l'auteur,2016.....	47
Figure 28 les espace de stationnements.....	47

Figure 29 schéma montre la façon de nettoyage des habitants.....	48
Figure 31 les boulevard de la cité qui n'est pas nettoyer Source :l'auteur,2016.....	48
Figure 30 les locaux commerciaux laissé à l'abondons et devient des espaces sales.....	48
Figure 33 photo du transport informel .....	49
Figure 32 photo aérienne du réseau de transport informel du Quartier Ain ElMalha, .....	49

**Liste des cartes :**

carte 1 Situation de la commune de gué de Constantine, source.....	34
carte 2 Situation de la ceinture de Fahs à l'époque de colonisation française .....	34
carte 4 Structure écologique proposée par le PDAU .....	38
carte 3 Réserve agricole proposé par le PDAU .....	38
carte 5 Axes structurants proposés par le PDAU.....	38
carte 6 Intégration paysagère .....	38
carte 7 Création d'un boulevard vert de liaison entre Djnan Sfari et AIN Elalha et les espaces naturels .....	38
carte 8 Création d'un parc de connexion Nord-Sud (espace agricole) et EST-Ouest(espace urbain)..	38

# CHAPITRE INTRODUCTIVE:

## **Introduction générale :**

L'objet d'étude de notre mémoire est l'appropriation des espaces dans la cité Belhadj Bouchaib qui se trouve dans le quartier de Ain ElMalha a Gué de Constantine. Cette cité abrite des populations proviennent essentiellement de la cité carrière Jaubert à Bâb l'oued, mais d'autres cités telle que ruisseau, Hussein dey et El-Harrach.

Il s'agira pour nous de comprendre comment s'effectue l'adaptation de ces populations à leurs nouveaux envirements et quelles sont les appropriations développer dans leur nouvel espace, pour comprendre notre objet de recherche nous proposons de faire un retour dans l'histoire pour essayer de cerner tout d'abord comment ces cités ont été construites, et quels sont les facteurs à l'origine de production de ce type de logements

### **Les origines de la crise du logement :**

La crise du logement en Algérie remonte à l'indépendance du pays. Cette dernière est due à plusieurs facteurs en l'occurrence la destruction de l'habitat rural durant la guerre de libération national. L'exode rural et l'apparition des bidonvilles à la périphérie des villes. Par conséquent le déséquilibre entre la campagne et la ville s'accroître et la demande de logement ne fait que s'accroître.<sup>1</sup>

Pour répondre à cette crise un nombre de programmes a été mené depuis l'indépendance, ces programmes sont :

- **Le plan triennal de l'habitat (1967-1969) :**<sup>2</sup>

Dans l'esprit de ce plan, seule les campagnes devraient en bénéficier permettant ainsi de rendre justice aux populations rurales et en même temps de les fixer à la terre : seule condition pour la réalisation d'une politique rationnelle de développement et d'aménagement de l'ensemble du territoire national.

- **Le premier plan quadriennal (1970-1973)**<sup>3</sup>

A la fin des années 1960, l'état a opté pour la planification du développement de chaque secteur d'activité cette politique a été entamée en 1970, L'objectif de ce plan était réunir les conditions d'un bon cadre de vie des ménages avec la réalisation de nouveaux logements et des différents équipements public nécessaire.

- **Deuxième plan quadriennal 1974-1979**<sup>4</sup>

<sup>1</sup> <http://localhst/aps-ouest/spip.php?article12013>, « Habitat : un programme ambitieux dès l'indépendance »,BOUCHAMA

<sup>2</sup> HAMIDOU, R. (1989): Le logement: un défi. OPU/ENAP/ENAL, Alger,

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup><http://localhst/aps-ouest/spip.php?article12013>, « Habitat : un programme ambitieux dès l'indépendance »,BOUCHAMA

A impulsé une nouvelle dynamique dans le secteur de l'habitat. L'objectif était d'arriver à une capacité de réalisation de 100 000 unités par an, ces plans quadriennaux constituaient une étape importante dans le développement du secteur de l'habitat en Algérie

- **Le premier plan quinquennal 1980-1985<sup>5</sup>**

Les enjeux de la crise du logement en Algérie et les moyens de la juguler ont été définis. D'importantes décisions politiques ont été prise afin di hisser le problème de logement au rang des principales priorités nationales.

- **Le deuxième plan quinquennal 1985-1989 :<sup>6</sup>**

Le plan a coïncidé avec la crise mondiale, l'Algérie entre alors dans une période de stagnation économique ce qui a poussé le gouvernement à réduire la part de l'Etat dans le financement de la construction de logements.

A partir de 1990 le pays entre dans des zones sombres, à cause de l'instabilité politique et économique et de l'insécurité. Malgré cela, des projets de construction ont été lancés avec la participation au financement des citoyens à travers leur épargne. <sup>7</sup>

Après la décennie noire, une stratégie nationale de l'habitat qui définit les mesures à entreprendre qui permettrons une augmentation et une diversification des terrains à bâtir pour les différents segments de la population d'une part et de développer la production du logement d'autre part. Plusieurs mesures ont été prises pour atteindre les objectifs assignés<sup>8</sup>

### **Problématique de recherche :**

La politique du logement en Algérie est orientée principalement vers la production massive de logements avec l'objectif d'atteindre des résultats d'ordre quantitatif, la question de la qualité est très peu abordée dans le cadre de ces programmes. Ces cites nouvellement construites sont dépourvues d'équipement et de services de proximité pouvant apporter de l'urbanité aux populations qui l'occupe.

Si la qualité du bâti et du cadre de vie été négligée, la préoccupation de la quantité a donné comme résultat des cités privées des commodités de la vie aussi.

Cette problématique sera illustrée à travers l'étude du cas de la cité d'habitat social « Ain El Malha », a Gué de Constantine au sud-est d'Alger, cette cité a été construite dans le cadre du programme social

---

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> Idem

<sup>7</sup> idem

<sup>8</sup> Idem

de 2008 délivré sous la formule de location-vente. Cette cité répond à nos critères d'études du fait qu'elle est une cité de relogement avec une forte densité d'où l'origine des habitants est de différents régions, Hussein dey, El Harrach, ruisseau et carrière Jaubert de Bâb el oued, cette dernière qui représente la majorité de cette population.

Il s'agira pour nous dans cette recherche de se questionner sur l'appropriation développée dans l'espace de vie des habitants. Par définition l'appropriation de l'espace est « *l'encrage que réalise l'individu dans son univers n'est pas nécessairement l'appropriation en un lieu, mais plutôt l'extension d'un contrôle permettant à l'individu de dominer son environnement au lieu d'être dominé par lui-même* »<sup>9</sup>

C'est aussi une adhésion non contrainte à un espace habité accompagné du sentiment d'appartenance à un groupe, la possibilité d'agir sur les choses, de transformer son espace quotidien est une des conditions d'agir de l'appropriation.<sup>10</sup>

Ces logements ont été conçus par des techniciens et attribués aux populations sans que celles-ci ne soient impliqués. Etant donné que la gestion du logement en masse imposait la rapidité dans la réalisation, alors que la quantité a été souvent privilégiée au quartier qui sont dépourvus de toute commodité et souvent laissés au compte des habitants. **Comment donc ces habitants approprient-ils ces espaces ?? Quel est le nouveau rapport de voisinage ? comment se fait l'insertion des habitants dans les nouveaux environnements ?**

#### **Les objectifs de la recherche :**

Par cette recherche on veut arriver à saisir les principaux objectifs de notre travail afin de contribuer à :

- Relever les appropriations qu'il y a dans la cité
- Identifier les adaptations des habitants à leur nouvel environnement
- Comprendre les facteurs qui ont causé ces adaptations

---

<sup>9</sup> RAYMOND Henry, AUMONT Nicole, DEZES Marie-genevieve, Haumont antoine, « l'habitat pavillonnaire, préface de Henri lefebvre, coll. Habitat et société », 2002, page 16

<sup>10</sup> ves Girault, Eva Auzou et Cécile Fortin-Debart « De la lecture critique du territoire à la notion d'empowerment : étude de cas d'un projet mené avec des adolescents en banlieue parisienne », 2007

### **Méthodologie d'approche : méthodes, outils et techniques d'analyse**

Pour répondre au problème posé et essayer d'éclaircir quelques aspects de la problématique, nous avons établi la démarche suivante.

1. **Recherche bibliographique** : En première phase et afin de cerner le problème dans son cadre conceptuel et méthodologique, nous avons procédé à la consultation des documents bibliographique portant sur des thématiques relatives à notre recherche. Telle que l'appropriation, la politique de l'habitat en Algérie, le relogement, le logement collectif social, l'habiter...ect.

2. **Recherche documentaire** : nous avons collecté des documents relatifs au terrain d'étude choisi (cité Ain ElMalha) ceci afin d'appréhender les caractéristiques du terrain et les populations qui habitent. Pour cela nous avons eu recours à plusieurs organismes tel que l'APC, l'établissement de l'OPGI, la Daïra de Bir-Mourad-Rais.

3. **L'enquête sur terrain** : Le travail sur terrain est essentiel dans ce type de recherche pour Cela nous avons l'avons organisé en trois phases :

**L'observation sur terrain** : elle occupe une place de premier ordre, elle permet de localiser les différents types d'appropriation, repérer les conflits spatiaux dérivant d'un réaménagement ou d'un détournement d'usage, et de comprendre les pratiques et comportements des populations, aussi comprendre l'état de la cité. Par le moyen des observations et la prise des photos.

**L'enquête quantitative** : un questionnaire a été élaboré (voir annexe, page57) qui sont les populations de la cité, ils ont été pour dévoiler et comprendre le processus d'installation dans la cotes, les conditions d'arrivé, l'origine des habitants, leur insertion dans la cité et les rapports de voisinages. Pour le sujet choisi, les informations produites par l'enquête sont essentielles ; comme dirait LEFEBVRE. H : « *pour atteindre l'habiter il faut aussi donner la parole aux intéressés* »<sup>11</sup>

**Entretien complémentaire** : afin d'approfondir l'enquête qualitative, nous avons essayé d'interroger les reloges pour comprendre les causes de leurs réponses.

#### **Déroulement de l'enquête :**

Notre enquête a été élaboré en premier lieu par une visite sur site pour connaître et prendre des photos des lieux, ainsi de rapproché les habitants et leurs présentés qui nous sommes et la nature de notre travail.

En deuxième lieu une élaboration d'un questionnaire qui s'évalue sur trois volées ( l'origine des habitants, l'adaptations des habitants avec leur nouvel environnement, leur satisfaction envers leur nouvelle cotes), le questionnaire a été distribué sur 43 personnes dont le nombre de femmes est de 05,

---

<sup>11</sup>

Le choix des interrogés a été selon l'âge et le sexe, pour bien englobé les besoins des relogés et avoir des résultats meilleurs.

En troisième lieu nous avons fait des entretiens avec quelques personnes pour nous expliquer mieux leurs réponses sur le questionnaire.

#### **Analyse et interprétation des résultats**

A l'issue des observations et de l'enquête, nous avons procédé au dépouillement des informations et des données collectées en séparant et en classant. Dans ce cadre, nous avons utilisé plusieurs logiciels informatiques. Les graphiques et les tableaux ont été réalisés à partir du logiciel Excel. Le logiciel Word a permis de faire la saisie et le traitement des textes. Les cartes ont été réalisées sur le logiciel Autocad et Photoshop. Enfin, la combinaison des analyses quantitatives et qualitatives a permis de donner un sens et une signification à ces chiffres, graphiques et tableaux. Les résultats issus de ce traitement ont fait l'objet d'analyse et d'explication

#### **Difficultés rencontrées au cours de la réalisation du travail.**

Nombreuses ont été les difficultés rencontrées au cours de la conduite de la présente étude. La première difficulté est liée à l'ampleur et le caractère illicite du processus de l'appropriation de l'espace et les différents problèmes qu'elle a générés (suspicion, tensions, conflits, querelles des voisins), ce qui a rendu ma tâche quelque peu difficile (refus de se prêter au jeu du questionnaire). La prise de photos a été une mission délicate : notre demande d'autorisation de prendre des photos auprès des populations fait l'objet d'un avis défavorable. Pour ces raisons, les prises de photos ne pouvaient se faire qu'à certaines périodes du jour où il y a peu de monde. Aussi l'insuffisance d'écrits et d'études spécifiques sur Gué de Constantine.

**Structuration du mémoire :** Pour répondre au questionnement principale de cette étude, une structuration du plan de travail en quatre volets a été adopté :

- **Chapitre introductif :** contient les éléments de la problématique à savoir : l'objet d'étude, la problématique, les objectifs et définitions des concepts.
- **Le premier chapitre :** consacré à politique de l'habitat en Algérie depuis l'indépendance du pays jusqu'à nos jours et les origines de la crise du logement.
- **Le deuxième chapitre :** consacré au concept appropriation de l'espace et les différentes déclinaisons et associations du terme, comme le territoire, l'espace, la propriété et l'habitat
- **Le troisième chapitre :** consacré au cas d'étude, à l'analyse des données et retiré les facteurs principaux.
- **Conclusion générale :** essayé de répondre aux problèmes retrouvés et proposer des orientations.

### **Définition des concepts théoriques :**

- Pour A.Zuchelli Habitat est le lieu d'activités privées de repos, de réception de travail de vie familiale avec leur prolongement publique ou consommation de bien »<sup>12</sup>
- Pour CH.schulz Habitat signifie quelque chose de plus que d'avoir un toit et quelque mètres carrés à sa disposition. D'abord il signifie rencontrer d'autres êtres humains pour échanger des produits, des idées et des sentiments, ensuite il signifie se mettre d'accord avec certains d'entre eux, c'est-à-dire accepter certaines valeurs communes. Enfin in signifie être soit même, c'est-à-dire accepter son petit monde personnel »<sup>13</sup>
- Habiter est Une action culturelle différente de se loger, il ne s'agit pas d'occuper seulement physiquement des lieux, des espace.il s'agit aussi surtout de les habiter affectivement, émotionnellement et socialement. L'habiter constitue une dimension essentielle dans l'évolution personnelle et la dynamique des groupes sociaux<sup>14</sup>
- Logement social est considéré comme social tout logement totalement subventionné par le fond du trésor public ou par le budget de l'état, destinée aux couches de population vivant dans des conditions très précaires et dont les sources ne permettent pas de payer un loyer trop élevé (60m<sup>2</sup>pour F3)<sup>15</sup>
- Le relogement dans le dictionnaire Le petit Larousse est action de reloger, fait d'être relogé, trouver un logement en remplacement a quelqu'un<sup>16</sup> Le relogement se définit par l'action d'offrir un logement en remplacement d'un logement insalubre, précaire, vulnérable, menaçant ruine ou construit d'une façon informelle .il peut être envisagé en cas d'évacuation des populations touchées par des catastrophes de tout genre.<sup>17</sup>
- YVONNE Bernard défini l'appropriation comme un ensemble de pratique qui permettent a un sujet ou à un groupe de structurer ou de maitriser un espace en lui donnant un sens personnel.<sup>18</sup>

---

<sup>12</sup> A.Zuchelli « introduction à l'urbanisme optionnel »

<sup>13</sup> CH.n.schulz habiter, vers une architecture figurative, Milano 1984 Ed français :paris 1985 .p7,ed electa moniteur

<sup>14</sup> Pierre BADUEL habitat traditionnel et polarités structurelles dans l'aire arabo musulmane

<sup>15</sup> « *Politique du logement social : chronologie* », sur vie-publique.fr, 21 mai 2014 (consulté le 10 août 2015)

<sup>16</sup> Dictionnaire le petit LAROUSSE illustré Edition 2007 page 916

<sup>17</sup>

<sup>18</sup> YVONNE Bernard « Du logement au chez soi », in Marion SEGAUD, catherine BONVALET, jaques BURN, logement et habitat, l'Etat des sarrois, la découverte, paris,1998 ?page375.

# CHAPITRE I:

POLITIQUE DE L'HABITAT EN ALGERIE, DEPUIS L'INDEPENDANCE  
(1962) A NOS JOURS

- **Introduction :**

Dans ce chapitre, on va remonter dans le temps dans l'histoire de l'habitat en Algérie depuis l'indépendance pour voir les différentes politiques et les différents programmes réalisés, pour enfin essayer de comprendre les causes de la construction des logements que nous voyons aujourd'hui.

- **Politique de l'habitat en Algérie :**

L'histoire du logement social en Algérie a connu plusieurs bouleversements dans sa production que ce soit dans sa quantité ou sa qualité. Elle a traversé différentes situations avec les différents gouvernements qu'a connu l'Algérie depuis son indépendance.

Revenir aujourd'hui sur l'histoire du logement en Algérie c'est comme retracer l'histoire des principaux événements qu'a connu l'Algérie avant et après son indépendance.

En Algérie, le secteur de l'habitat n'est pas différent des autres pays surtout ceux en voie de développement. La crise du logement est apparue juste après l'indépendance du pays, elle est due à plusieurs facteurs, la destruction de l'habitat rural durant la guerre, entraînant un exode rural massif et la croissance démographique galopante. Première conséquence est l'apparition des bidonvilles à la périphérie des grandes villes. Le déséquilibre entre la campagne et la ville s'accroît avec une forte progression de la demande de logements surtout que le parc immobilier déjà existant ne suffisait plus à cette population qui ne cesse de croître.<sup>19</sup>

L'histoire du logement social a traversé plusieurs étapes, nous reportons les principales phases.

### **1. PERIODE (1962-1979) : Un temps où le logement n'est pas une priorité**

La demande de logements en Algérie juste après l'indépendance ne posait pas de problèmes. Des logements inoccupés, laissés par les français après leur départ, comblaient la demande du relogement des ruraux arrivants de la campagne. Ils cherchaient de meilleures conditions de vie en ville. Malheureusement cette situation arrive vite à saturation alors commence pour la première fois la crise de logements de l'Algérie indépendante ; cette crise s'installe dans la durée.

Le parc immobilier hérité après le départ des français était de 300.000 logements<sup>20</sup>. Pour cette période ce nombre était considérable.

Année	Nombre de logements	Population (million)
-------	---------------------	----------------------

<sup>19</sup> MAMMRI NOURREDINE, mémoire de magister, « Habitat "Auto-Construct" à Batna, Processus d'intégration », Cas du quartier populaire Bouakal, page 24

<sup>20</sup> MAGHRAOUI, N. (2004). « Quel habitat pour l'Algérie » thèse de doctorat d'état, option architecture-urbanisme, université Mentouri de Constantine, 301p.

1962	1 948 000	-
1966	1 982 100	12

Source : ministère de l'habitat et de l'urbanisme

Le jeune gouvernement en place ne sentait pas la crise arrivée, il était occupé à gérer la transition, à mettre debout les structures de l'Etat indépendant. Il y avait une instabilité politique et en 1965 le premier coup d'Etat installe un nouveau pouvoir.

Après l'installation du nouveau gouvernement, celui-ci s'est lancé dans un programme ambitieux pour faire sortir le pays du sous-développement trois grands chantiers ou trois révolutions ont vu le jour et qui ont par la suite marqué l'espace algérien<sup>21</sup> :

- **La révolution industrielle.**

Un programme de l'industrie lourde établie par le pouvoir algérien stratégie l'installation de mégas usines dans certaines villes du pays, son objectif est d'absorber le chômage. Malheureusement Ces usines ont aspiré en un temps recours une masse de population rurale vers les villes ce qui a poussé à naître beaucoup regroupement de bidonvilles à la périphérie des villes.

- **La révolution agraire.**

La socialisation agraire avec le slogan de l'époque : « la terre pour qui la travaille » a fait que des personnes qui n'ont rien avoir avec le travail de la terre sont devenues, du jour au lendemain des propriétaires de terres agricoles. Ce déplacement de population a, encore une fois, crée des problèmes de relogement.<sup>22</sup>

- **La révolution culturelle.**

La soif du changement rapide d'un mode de vie rural à un mode vie citadin a entraîné un déséquilibre des rapports sociaux créant ainsi des fléaux sociaux qui n'existaient pas auparavant comme par exemple la délinquance, le vol, l'insécurité...qui sont apparus, d'abord dans certains quartiers, pour se répondre, par la suite, dans toute la ville.

Le résultat toutes nos demeures sont barricadées avec un bardage sinistre comme des prisons offrant un sentiment de désolation et d'insécurité.

<sup>21</sup> MAMMRI NOURREDINE, mémoire de magister, « Habitat "Auto-Construit" à Batna, Processus d'intégration », Cas du quartier populaire Bouakal, page 25

<sup>22</sup> MAMMRI NOURREDINE, mémoire de magister, « Habitat "Auto-Construit" à Batna, Processus d'intégration », Cas du quartier populaire Bouakal, page 26

Ainsi la crise de logement s'accroît de jour en jour et jamais, jusqu'à ce jour, l'équilibre entre l'offre et la demande n'est atteint.

Pour faire face à la demande incessante du logement le gouvernement a inscrit un programme ambitieux de logements<sup>23</sup> :

- Le plan triennal de 1967 à 1969.
- Le 1er plan quadriennal de 1970 à 1973.
- Le 2e plan quadriennal de 1974 à 1977.
- Le 1er plan quinquennal et une partie du 2eme de 1979 à 1987.

#### **1.a. Le plan triennal de l'habitat (1967-1969)**

Le plan triennal de l'habitat 1967-1969 a introduit des nouvelles formes d'actions portant sur

- L'habitat lié aux programmes d'aide aux secteurs traditionnels
- L'habitat lié aux C.A.P.A.M

Afin de réorganiser la majorité des secteurs dont le secteur de l'habitat l'état a élaboré un programme qui devrait servir d'esquisse au plan triennal 1967-1969, un crédit adéquat et des moyens financiers et juridiques ont été consacrés.

Dans le domaine financier, les crédits mis à la disposition des services chargés de l'exécution des programmes, dans le cadre de la phase préliminaire du plan triennal, ont atteint le montant total de 296.000.000DA et afin de faire certaines villes, le gouvernement a décidé en 1969 un montant complémentaire

Années	1967	1968	1969	total	Logement non lancé	En cours de réalisation
Logement social	2 292	2 201	5 055	9 548	13 942	10608
Logement rural	3 060	3 820	1 650	8 530	-	-

Tableau : la réalisation du plan triennal 1967-1969

Source : ministère de l'habitat

#### **1.b. Le premier plan quadriennal (1970-1973)**

<sup>23</sup> HAMIDOU, R. (1989): Le logement: un défi. OPU/ENAP/ENAL, Alger, 409 p.

A la fin des années 1960, l'état a opté pour la planification du développement de chaque secteur d'activité cette politique a été entamée en 1970 avec la mise en œuvre du premier plan quadriennal 1970-1973.

L'objectif de ce plan en matière de d'habitat, était réunir les conditions d'un bon cadre de vie des ménages avec la réalisation de nouveaux logements et des différents équipements public nécessaire.

Il était question de de 45 000 logements urbains, dont seules 18 000 unités ont été réalisées. Dans les campagnes, le plan a programmé 4 000 logements, mais à la fin de l'année 1973 ,24 000 logements seulement ont été réalisés.

De 1970 à 1973 le rythme de réalisation des projets publics du logement était très faible.

Les conditions d'une prise en charge effective et de qualité de la demande n'étaient pas encore réunies.

Le budget attribué au secteur, dans le premier plan quadriennal, était de 5% de l'enveloppe globale,



Figure 2 L'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene  
Source : <http://lemagazinedumanager.com>



Figure 1 la cité des 408 logements a Boumerdes réaliser en 1972  
source : <http://www.vitamitech.com>

un taux très faible en comparant à ce qui avait été consacré à d'autres secteurs. En parallèle au lancement du plan, l'état a décidé de mettre de nouveaux modes de financement de la construction de logements, en mobilisant l'épargne privé des ménages. Ces derniers avaient donc la possibilité d'avoir un logement familial ou d'accéder à des crédits bancaires pour sa construction, grâce à leurs épargnes. D'un autre côté, les pouvoirs publics ont veillé sur l'augmentation des capacités nationales de production des matériaux de construction et sur le renforcement des capacités matérielle et technique des différentes entreprises intervenant dans le secteur à l'échelle du pays ou au niveau régional. S'agissant des équipements publics, le premier plan quadriennal a permis, notamment, la construction des universités de Constantine et des sciences et de la technologie d'Alger (USTA), devenue l'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB).

### **1.c. Deuxième plan quadriennal 1974-1979**

Le deuxième plan quadriennal a impulsé une nouvelle dynamique dans le secteur de l'habitat. L'explosion démographique que connaissait le pays à cette époque a amené le gouvernement à lui accorder une importance particulière. De 5% dans le premier plan quadriennal, le budget du secteur est passé à 13% à la faveur de ce deuxième plan. Ce budget a permis la programmation de 100 000 nouveaux logements en milieu urbain, dont 90 000 ont été réceptionnés. L'objectif était d'arriver à une capacité de réalisation de 100 000 unités par an à partir de 1980. Pour limiter l'exode rural, alors à son apogée, il a été retenu la réalisation dans les campagnes de 300 villages socialistes agricoles (VSA). Il a été aussi retenu dans le même cadre l'encouragement de l'auto construction. Ces 300 VSA réalisés représentaient le tiers des 1000 VSA programmés dans le cadre de la « Révolution agraire ». Chaque village était composé de 175 logements abritant près 1500 personnes, soit une moyenne de 8 personnes par logement. De plus, il a été décidé de réaliser 20 000 logements ruraux, dans le cadre de l'extension des VSA, et 40 000 logements relevant de l'auto construction. Sur le plan législatif, les intervenants dans le secteur appliquaient la réglementation héritée de l'époque coloniale et reconduite au lendemain de l'indépendance, jusqu'en 1973. En 1975, un arrêté a préparé le terrain pour entre autres la mise en place des plans directeurs d'urbanisme qui ont permis de dépasser le problème de la disponibilité du foncier nécessaire à la réalisation des programmes de constructions.

Les 398 plans directeurs d'urbanisme établis en application de cette réglementation ont préparé le terrain à une plus grande dynamique dans le développement du secteur de l'habitat. Mais, devant l'aggravation de la crise du logement qui a nécessité la mise en place de mesures d'urgence, le gouvernement a programmé, toujours au titre du deuxième plan quadriennal, la réalisation de 275 zones d'habitations des nouvelles urbanisations (ZHUN) à travers le pays. Les ZHUN étaient considérées à ce moment-là comme un instrument privilégié d'urbanisation du territoire national. Les villes se sont développées grâce à cette politique. Avec la réalisation des 275 ZHUN, la dotation des villes en équipements s'est quelque peu améliorée, mais, la qualité de réalisation n'avait pas atteint le niveau escompté. Les ensembles immobiliers se dégradaient rapidement, les plans d'architecture étaient sans imagination et la population faisait face au manque de commodités notamment en matière de transport. En parallèle, les travaux ont été lancés pour l'aménagement de zones industrielles (ZI). A la fin du deuxième plan quadriennal, 73 ZI ont été aménagées sur une superficie totale de 15 000 hectares. Cela a été fait en l'absence de toute politique d'aménagement du territoire. Les constructions de logements et d'équipements publics, de 1970 à 1979, ont été caractérisées par leur insuffisance par rapport aux besoins, le manque de moyens de travail, la difficulté de gérer les entreprises de réalisation, le manque de la main d'œuvre qualifiée et de l'encadrement technique, l'absence de coordination entre le secteur de l'habitat et les autres secteurs et la non maîtrise de l'urbanisation. Selon les spécialistes,

ces deux plans quadriennaux constituaient une étape importante dans le développement du secteur de l'habitat en Algérie, mais la pression continue sur le logement n'a pas permis d'atteindre les objectifs en matière de qualité de l'habitat.

## **2. PERIODE (1980-1990) : La crise du logement.**

Un nouveau gouvernement s'installe pour cette période qui, en matière de logements, s'inscrit dans la politique de celui qui l'a précédé. Cette politique s'appuie sur les plans quinquennaux qui en programment un maximum de logements.

### **2.a. Le premier plan quinquennal 1980-1985**

D'importantes décisions politiques ont été prises afin de hisser le problème du logement au rang des principales priorités nationales.

Le premier plan quinquennal (1980-1985) a retenu, en matière d'habitat, la réalisation de 450 000 logements : 300 000 unités dans les villes (pour lesquelles 45 milliards DA ont été dégagés) et 150 000 dans les campagnes. A cela s'ajoutent 250 000 unités programmées par des opérateurs privés. Il a aussi été programmé la réalisation de 300 plans directeurs d'urbanisme, 350 zones provisoires d'urbanisation, 200 ZHUN et 47 zones industrielles. Avec le début de réalisation du premier plan quinquennal, l'Algérie enregistre le plus violent tremblement de terre depuis l'indépendance. Le 10 octobre 1980, l'axe Al Asnam (Chlef), Aïn Defla, Blida Alger était en proie à une violente secousse tellurique qui a provoqué de gros dégâts matériels. Pour faire face aux conséquences de cette catastrophe naturelle, tous les moyens dont disposait le secteur de l'habitat ont été mobilisés dans la reconstruction de la wilaya de Chlef. Par ailleurs, plusieurs équipements publics ont été réalisés dans le cadre du 1er plan quinquennal à l'instar du Monument des Martyrs qui surplombe la capitale, et le palais de la Culture.

### **2.b. Le deuxième plan quinquennal 1985-1989**

La mise en place du deuxième plan quinquennal a coïncidé avec la crise mondiale qui a touché, à partir de 1986, le secteur des hydrocarbures. L'Algérie entre, alors, dans une période de stagnation économique, conséquence de l'évaporation de ses recettes en devises qui dépendaient quasi exclusivement des cours du pétrole. Les budgets alloués à des différents secteurs d'activité ont été drastiquement réduits. De plus, les investissements des entreprises dans la construction de logements ont chuté. La persistance de la crise pendant plusieurs années a opéré un changement radical dans le développement du secteur de l'habitat. A partir de 1986, le gouvernement décide alors de réduire la part de l'Etat dans le financement de la construction de logements. A la faveur du deuxième plan quinquennal, 298 000 logements ont été réceptionnés dans les villes, dont 216 000 unités inscrites dans

le cadre du 1er plan quinquennal (1980-1985) et 244 000 logements dans les campagnes dont 140 000 unités relevant du précédent plan. Autrement dit, de 1980 à 1985, le secteur n'a réalisé que 82 000 nouveaux logements urbains et 104 000 unités rurales. A cela s'ajoute un quota de 68 000 unités réalisées par les opérateurs privés.

Pendant le 1er plan quinquennal (1980-1984), les programmes de réalisation, en matière de logements, étaient la livraison de 450.000 logements dont : 300.000 urbains, 150.000 ruraux et 250.000 provenant de l'action des particuliers.<sup>24</sup>

Le chiffre donné par l'État n'est jamais atteint alors que le part réalisé du privé avoisine le nombre de logements urbains qu'a programmé l'État. L'habitat Privé joue un rôle très important dans la résorption de la crise de logements.

### **3. PERIODE (1991-2003) : Le sécuritaire devance l'investissement**

Le pays est tombé dans une guerre sans nom qu'on appelle aujourd'hui la décennie noire où l'insécurité et le désordre règnent sur tout le pays d'Est en Ouest et du Nord au Sud. L'insécurité a touché surtout le milieu rural ce qui a poussé un important flux de ruraux vers les villes et les villages, entraînant d'important dégâts sur l'espace urbain par des constructions anarchiques.

Cette période est la pire des périodes en matière de réalisation de logements. Un recul sans précédent de livraison de logements sociaux est enregistré. Les principales entrées en devises du pays ont chuté avec la chute du prix du pétrole. L'État ne s'occupait que des problèmes sécuritaires. Conséquemment, la crise de logements ne fait plus partie de ses préoccupations principales.

### **4. PERIODE (2004 à nos jours) : Boom économique et grand élan aux programmes de logements.**

La question du logement a pris, au cours des dernières années, une importance considérable. Pour faire face à ce problème, il fallait trouver des solutions immédiates. L'avènement d'un nouveau gouvernement avec de nouvelles stratégies dans la réalisation du logement donne un nouveau souffle à la construction du pays en général et la construction du logement en particulier et ce grâce à la manne pétrolière où le prix du baril de pétrole pendant la décennie noire était de 14 dollars (US) alors qu'il a frôlé les 200 dollars il y a quelques années même aujourd'hui il avoisine les 100 dollars. Cette manne financière a permis d'injecter beaucoup d'argent pour la construction de logements. L'État a même

---

<sup>24</sup> MAGHRAOUI, N. (2004). « Quel habitat pour l'Algérie » thèse de doctorat d'état, option architecture-urbanisme, université Mentouri de Constantine, 301p.

lancé un défi en avançant le chiffre d'un million de logements à réaliser. Ce qui est appelé le programme du président pour le quinquennat (2005-2009).

Signalant la nette amélioration de l'habitat au cours de ces dernières années.

A ce titre nous citons la qualité de l'habitation, l'aménagement de l'espace extérieur ainsi que les équipements d'accompagnements.

Cette nouvelle politique pour le secteur du logement a pour objectifs essentiels :

- Poursuivre la production intense de logements.
- Diversifier l'offre de logements.
- Encourager la promotion immobilière, et le développement du crédit, pour l'accès au logement en maintenant l'aide de l'État.
- Poursuivre la réalisation des programmes de logements sociaux locatifs pour les couches sociales les plus défavorisées.
- Doter les wilayas du Sud et des hauts plateaux de programmes complémentaires à la suite de la décision du président de la république.

La seule satisfaction, en matière de construction, consiste à indiquer l'amélioration de la qualité architecturale du logement ainsi que des espaces extérieurs.

## **CONCLUSION**

L'Algérie est l'un des pays qui a fait de cette fin noble son cheval de bataille depuis l'indépendance jusqu'à ce jour. Des investissements colossaux ont été alloués à ce secteur depuis les années 60 afin d'assurer un logement décent pour chaque citoyen. Le logement collectif a toujours été le type dominant, à cause des avantages qu'il présente tel que l'exploitation rationnelle des terrains ; les coûts économiques des viabilisations...etc.

Cette production du logement social en Algérie a toujours évolué en fonction des données politiques et surtout économiques. Les politiques ou les différents gouvernements, qu'a connus l'Algérie depuis son indépendance, ont agi presque de la même manière avec les différents programmes de logements sociaux sous formes de programmes quinquennaux.

Comme exemple où l'économie joue un rôle primordial dans la consistance en nombre de logements par plan, on peut citer par exemple les années fastes de ce gouvernement (2004-2011) où le nombre de 1 million de logements est lancé pour être réalisé en cinq ans. Alors que pendant la période des années d'insécurité la production du logement social a atteint son plus bas niveau.

# CHAPITRE II:

## APPROPRIATION DE L'ESPACE

## **Introduction**

Le présent chapitre est consacré à la définition des concepts liés à notre hypothèse de base. L'appropriation de l'espace, le territoire, l'habitat. Cette conceptualisation peut nous renseigner sur les différentes disciplines ayant traité de l'appropriation de l'espace. Sur l'évolution du concept et son rapport avec l'homme et l'espace.

### **I. Définition du concept d'appropriation de l'espace :**

Le concept est employé par les anthropologues, les psychologues, les sociologues et les urbanistes elle recouvre une notion complexe et dont le contenu diffère d'un auteur à l'autre. Il nous apparaît opportun ici de préciser le contenu du concept que nous avons. Et comme le souligne fort bien Loubet Del Bayle, Jean-Louis (1978) : « *la première démarche du sociologue est de définir ce dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache ce dont est question* ». <sup>25</sup>

Le terme appropriation a des racines étymologiques dans le mot latin « appropriare » qui signifie « Faire sien ». Pour le petit Larousse 2003, l'appropriation est l'action de s'approprier, par exemple l'appropriation des moyens de production par la collectivité et s'approprier, c'est rendre propre à une destination, adapter, conformer, c'est se donner la propriété de, c'est faire sien, s'attribuer.

L'Encyclopédie QUILLET définit le terme d'appropriation, comme « l'action de s'attribuer une chose en propriété comme l'appropriation d'une maison. » L'appropriation apparaît comme synonyme de propriété.

Le terme appropriation peut être défini sous plusieurs angles :

- **Du point de vue juridique** <sup>26</sup>: Il renvoie à la notion d'emprise sur un espace ou des objets : s'attribuer la propriété de quelque chose. Il implique aussi la prise de possession légale de ces espaces ou objets : devenir propriétaire d'un terrain.
- **Du point de vue technique** <sup>27</sup> : Désigne l'utilisation fonctionnelle d'un objet, elle signifie la maîtrise d'outils et d'instruments.
- **De point de vue psychologique** <sup>28</sup> : C'est le mécanisme de base de développement mentale de l'être humain. Il englobe toutes les formes et tous les types d'activités qui permettent une prise de position ou une appréhension de l'environnement.

<sup>25</sup> GRAWITZ M. & al, 1994. Lexique des sciences sociales, Paris, Dalloz, 401p

<sup>26</sup> FISHER : la psychologie de l'espace. Ed PUF.1981.p40

<sup>27</sup> Idem; p40

<sup>28</sup> Idem;p40

Le dictionnaire du logement et de l'habitat<sup>29</sup> définit l'appropriation comme étant une notion véhiculant deux idées dominantes, la première concerne l'adaptation de quelque chose à un usage précis. Cette idée signifie que l'on cherche à trouver une harmonie entre un objet et l'usage auquel on le destine. La deuxième idée est attribuée à l'action de vouloir rendre propre quelque chose. En ce sens, l'appropriation est une notion liée à la propriété. Lorsqu'on est propriétaire de quelque chose, on a donc le droit d'exercer une action sur cette chose. Cette action exercée sur un objet est justement ce qu'on désigne par appropriation. L'appropriation peut donc être définie comme l'action de rendre propre quelque chose.<sup>30</sup>

Si l'appropriation ne peut être assimilée à la propriété, nous ne pouvons nier que cette dernière facilite l'appropriation. Un espace qui nous appartient, est plus facilement approprié que celui qui ne nous appartient pas.

Le concept d'appropriation a été développé par plusieurs disciplines, cependant on a utilisé plusieurs terminologies pour décrire le comportement relevant de l'appropriation de l'espace.

Les géographes emploient le terme appropriation généralement dans le sens de territorialité (appropriation et processus par lequel un groupe social construit son territoire)<sup>31</sup>, ils appuient dans leurs définitions à l'appropriation sur le rapport entre l'identité, la personnalité et l'espace, « *un ensemble de pratiques qui permettent à un sujet ou à un groupe de structurer ou de maîtriser un espace en lui donnant un sens personnel* »<sup>32</sup>

Sur cette idée, l'appropriation est trouvée à partir de la relation qui se trouve entre l'individu et son territoire, cette relation résulte des connaissances, des préférences, de l'éducation reçue, et de l'identité de la personne, par exemple si je place une barrière qui sépare mon jardin de celui de mon voisin, je marque ainsi mon territoire et j'affirme qu'il m'appartient. Cette territorialité est variée dans la durée en fonction des circonstances, elle a une certaine continuité avec le temps.<sup>33</sup>

Les phénoménologues, définissent l'appropriation à partir de l'approche de « chez soi », pour certains l'appropriation est les liens qui relient certains espaces de la maison avec certaines zones du moi, par

---

<sup>29</sup> SEGAUD Marion, BRUN Jacques, DRIANT Jean-Claude (sous la direction de), « Dictionnaire de l'habitat et du logement », Colin, Paris, 2003, page 27

<sup>30</sup> Maha Messaoudaene, « Aborder la notion de l'appropriation de l'espace », page 34

<sup>32</sup> Idem

<sup>33</sup> Maha Messaoudaene, « Aborder la notion de l'appropriation de l'espace », page 35

exemple :la cave reflète la partie obscure de l'individu.<sup>34</sup> La maison représente le self et l'extérieur représente le non self. Pour d'autres c'est le processus d'opposition entre les usagers, le spatial et le social. Ces points qui donnent du sens aux espaces et qui régissent les comportements d'appropriation.<sup>35</sup>

Le concept de l'habitat a trouvé sa place dans le champ d'habitat à la fin des années cinquante, par Henri Raymond et Nicole Haumont, qui proposaient une lecture de l'habiter à partir de la relation entre l'usage et la symbolique des espaces. L'objectif de leur travail était de montrer comment d'habiter pour permettre aux habitants de maîtriser leur habitat et leur chez soi.<sup>36</sup>

## **II. Utilisation, adaptation et appropriation de l'espace :**

Pour dégager toute confusion, une différenciation est à distinguer entre utilisation, adaptation et appropriation de l'espace. En effet, E.E. Barilleau et G.D. Lombardo (1976) font une distinction très précise entre utilisation et appropriation de l'espace. L'utilisation commence une fois installés, l'équipement et le mobilier. Elle n'entraîne pas une liaison affective avec les espaces et les objets. L'utilisation de l'espace serait la réalisation habituelle de certaines activités, elle ne personnalise pas l'espace, et avec le temps, l'utilisation devient routinière. « L'adaptation de l'espace se fait lorsqu'un lieu se présente à nous comme ayant des caractéristiques répondant à nos besoins, nos désirs, et ne requiert pas d'activités appropriatives. Certains espaces n'exigent pas de l'individu qui les habite une personnalisation de ces espaces car ils offrent à l'origine des particularités qui satisfont l'habitant ». (A. Rouag, 1996, P.106) A ce moment-là, l'espace adapté serait un espace appropriant, c'est un espace actif qui peut suggérer en quelques sortes à l'homme des formes d'activités particulières. Tout au contraire, l'espace inadapté provoque des difficultés et il ne faut pas tomber dans l'erreur de croire que le temps arrange bien les choses et facilite l'adaptation, il se trouve que les inadaptés partent.

L'inadaptation est une forme d'appropriation négative qui laisse l'habitant insatisfait quant à la l'espace de son logement. L'inadaptation de l'espace serait principalement en relation avec les contraintes architecturales et les contraintes économiques qui ne permettent pas à l'occupant d'organiser son logement selon ses différents besoins. Et, c'est pour cela que toute tentative d'appropriation de l'espace est considérée comme une réappropriation qui fait face aux forces de la désappropriation. L'appropriation (ou la réappropriation) de l'espace du logement est une opération de restructuration de l'espace en vue de réaliser un espace adapté, approprié et habité. Entre loger et

---

<sup>34</sup> BACHELARD Gaston, « la poétique de l'espace »,9eme edition « Quardrige »2007,PUF,Paris,page 214.

<sup>35</sup> Maha Messaoudaene , « Aborder la notion de l'appropriation de l'espace »,page 36

<sup>36</sup> Idem.page 36

habiter, des différences existent, car la notion « d'être logé » signifie que l'on a été simplement « casé », que l'on a été placé passivement dans un endroit sans vraiment habiter. Selon Sauvage, loger renvoie à une extériorité du cadre bâti, c'est à dire « *sans que notre histoire personnelle n'y soit ancrée à ce point qu'il soit devenu un peu de nous-même.* »<sup>37</sup> « De nos jours, en général, par habiter, on entend avoir un toit et un certain nombre de mètres carrés à sa disposition<sup>38</sup>. Loger partout, mais enfermé nulle part, l'homme recherche dans la maison, dans la chambre, un vêtement à sa taille. L'habiter est un acte, non pas une attitude passive, il entraîne un certain nombre d'activités qui ne peuvent pas toutes être rassemblées et définies sous l'appellation de l'appropriation. L'espace habité représente beaucoup pour l'être humain, selon J, Bernard et F, Soler (1983, P.32) : « habiter son logement, c'est vivre son environnement spatial intime, c'est pouvoir le marquer de son empreinte, c'est avoir la possibilité de l'organiser selon des habitudes culturelles et sociales ». L'appropriation de l'espace, suppose alors, en premier lieu, l'idée d'habiter le logement. L'habiter est une liaison passionnée qui ne peut être qualifiée d' « habitude ». C'est un mot trop usé pour dire cette relation. La maison n'est pas comme la forêt un lieu « donné », c'est l'œuvre de l'homme et son message, l'acte d'habiter passe par l'appropriation des lieux.

### III. Processus de D'appropriation d'espace<sup>39</sup>

Fisher dans son livre (la psychologie de l'espace) étudie l'interaction de l'homme avec son environnement à travers (l'espace vécu) et développe la réaction qui lie l'homme avec son environnement à travers (l'espace vécu) et développe la relation qui lie l'homme a cet espace. Il décrit ainsi le processus d'appropriation de l'espace par le biais du processus permettant la création d'un environnement artificiel<sup>40</sup>. Cette réaction suit en général trois étapes successives :

- identification de territoire.
- familiarisation avec le dedans.
- la concrétisation et l'identification du territoire privatise.

---

<sup>37</sup> A. Rouag, 1996, P.64

<sup>38</sup> Ch. N, Schulz, 1983, P.7

<sup>39</sup> ANGADI Hanane, memoire de magister, Ré-appropriation par par les usagers de l'espace habité : cas d'etude la ville de Tlemcen, 2014, page 41

<sup>40</sup> M. Duplay : Méthode illustré de création architecturale, Le moniteur. Paris 1982. P.205

### **1. Identification de territoire <sup>41</sup>:**

L'homme se manifeste sur son espace pour créer son environnement et pour qu'il puisse de s'identifier et de se distinguer d'un autre. Donc il doit le formaliser et le caractériser (signaler son territoire).

Selon Goffman<sup>42</sup> considère que la d'élimination d'un territoire par concrétisation des limites n'est qu'un aspect parmi d'autres manifestation révélée par la présence des éléments réelle ou symboliques qu'il désigne par (marqueurs) et distingue en trois catégorie suivantes :

- **Marqueurs frontières ou borne <sup>43</sup>:**

Ce type de marqueur délimite l'espace approprié par une ligne concrétisée des parois physique naturelles ou artificielles.

- **Marqueur central <sup>44</sup>:**

C'est un élément physique place au centre de l'espace approprié qui annonce « la revendication »<sup>45</sup>, telle que l'implantation d'une stèle, d'un arbre, d'un rocher, ou la construction d'un tombeau.

- **Marqueur signe<sup>46</sup> :**

Cette catégorie se définit à travers des éléments reconnus et identifiés, et représente une (véritable igniteur) telles que les signes, les symboles et les noms.

Ce sont les trois catégories qui identifient un espace approprié un territoire et matérialisent son séparation d'un autre espace

La notion de marquage représente l'ensemble de relations et de conduites à travers lesquelles, l'individu peut inscrire dans l'espace un caractère personnel. Selon la définition proposée par **les** mots de la géographie<sup>47</sup> « le marquage symbolique de l'espace est destiné A signaler une appropriation » ; il représente donc l'aspect matériel de celle-ci .

---

<sup>41</sup> ANGADI Hanane, memoire de magister, Ré-appropriation par par les usagers de l'espace habité : cas d'etude la ville de Tlemcen, 2014, page 41

<sup>42</sup> GN . FICHER. optic. p91

<sup>43</sup> ANGADI Hanane, memoire de magister, Ré-appropriation par par les usagers de l'espace habité : cas d'etude la ville de Tlemcen, 2014, page 41

<sup>44</sup> ANGADI Hanane, memoire de magister, Ré-appropriation par par les usagers de l'espace habité : cas d'etude la ville de Tlemcen, 2014, page 41

<sup>45</sup> Idem

<sup>46</sup> Idem

<sup>47</sup> BRUNTE Roger, FERRAS Robert, THERY hervé. p193

Il s'agit d'un processus de recherche et d'attribution de sens par lequel un espace est signe d'un caractère particulier. Robert **sommer** a utilisé le terme « marqueur » pour définir l'ensemble des objets qui sont en quelque sorte identifiés au moi et qui constituent autant d'indices d'appropriation

Vincent Veschambre affirme que la nature de marquage est double, car comme l'indique la définition les mots de la géographie dictionnaire critique nous sommes dans la signification, la désignation et dans l'attribution d'un sens et nous nous situons donc d'un côté symbolique, de l'idée. Mais dans le même temps le marquage représente toujours une action matérielle. Soit avec la fabrication ou la réutilisation de repères signifiant (bornes, barrières, pancartes, graffitis, sculptures, monuments) qui s'inscrit plus au moins dans la durée et laissent une trace.

Soit à travers la présence des corps et des signes dont ils sont porteurs (habits, pancartes ...) l'hors d'événement récurrent (manifestation, défilé, fête) ou exceptionnel, qui (marquent) les esprits d'associer un lieu à des groupes sociaux ou, à des institutions qui s'y mettent en scène

Enfin, la nature et la modalité de la formalisation ou la matérialisation des limites d'un espace approprié dépendent des propriétés que nous venons de décrire qui elles-mêmes varient selon la représentation culturelle.

## **2. Familiarisation avec le dedans :**

D'après G.Nicolas Fischer « *celui qui connaît a la possibilité de repérer, de remarquer, de recevoir des informations diverses et donc d'amorcer l'interprétation* »<sup>48</sup>, l'homme doit se formaliser avec ce qui contient ce territoire pour familiariser et manifester par ces actions spatiales.

Cette familiarisation se définit par G.N.Fischer par « *a dynamique spécifique au comportement* », s'exprime par la connaissance de l'espace afin que l'homme s'identifie par rapport à ses expériences, de ses besoins et sa culture.

La familiarisation est une étape du processus d'appropriation d'espace de l'espace qui se traduit à travers la connaissance, l'identification et la cognition afin de composer une image par la présence des aspects culturels un caractère de possession.

Cette étape consiste en une initiation à l'action d'intervention dans le territoire identifié et en la définition de la forme d'appropriation de l'espace. Sa concrétisation reste à la phrase principale pour la formalisation et la manifestation de l'environnement bâti identifié à l'intérieur du territoire privé.

---

<sup>48</sup> D'après G.N.Fischer. op.cit, p89

#### **IV. Les différentes formes d'appropriation :<sup>49</sup>**

##### **1. TAG et désappropriation sociale :**

Le tag est un terme anglais qui signifie insigne, étiquette, c'est une variété particulière de graffitis. C'est l'inscription d'un nom dans un espace public urbain (métro, le long des voies ferrées, sur les murs, etc.). Ces inscriptions étaient des points de repère pour différentes bandes, et servant à délimiter leur emprise sur une partie de l'espace urbain. Le tag est interprété comme un indicateur de la désappropriation. Il est le symptôme d'une appropriation impossible de l'espace social auquel on est assigné.

##### **2. Appropriation sauvage :**

On rencontre cette forme d'appropriation, quand on a affaire à des actes de vandalisme, ou à des dégradations diverses. Ces actes sont perçus comme des agressions portant atteinte à l'espace. En réalité, ces actes tissent l'arrière fond de la désappropriation, dans laquelle vivent certaines couches sociales.

##### **3. Appropriation - Réappropriation dans l'habitat :**

Les différentes attitudes envers l'espace traduisent souvent une dépossession vécue comme une désappropriation, par conséquent, toute appropriation doit être définie comme une réappropriation des lieux par l'individu, qui fait face aux forces de la désappropriation. « *Dans une réaction sourde contre l'organisation imposée et froidement fonctionnelle de l'espace, il humanise son environnement, il cherche à se glisser dans l'intervalle de ces aménagements rationnels pour faire son nid.* »<sup>50</sup>. L'habitat est par excellence l'endroit le plus usuel, où se manifeste le phénomène d'appropriation.

Il existe une infinie variété de façons possibles de transformer l'espace et d'y inscrire sa marque, des plus durables aux plus éphémères, des plus volumineuses et visibles aux plus réduites et discrètes. Trois formes d'appropriation sont distinguées ; Matérielle, symbolique et politique. Appropriation Matérielle (usage, pratiques et accessibilité...etc. c'est transformer l'espace matériel comme décorer un local ou de poser des affaires personnelles dans un espace public pour réserver une place...etc. Appropriation symbolique (appréciation, sens du lieu, sentiment d'être à sa place, etc. Appropriation politique (sentiment de maîtrise du territoire, rapport à l'altérité...etc.

---

<sup>49</sup> Nadia LABED – RIGHI, mémoire de magister « RÉAPPROPRIATION DE L'ESPACE DANS LES CITÉS DERECEMENT, CAS DE GAMMAS A CONSTANTINE », 2010, page 27

<sup>50</sup> (G. N. Fischer, 1964, P.90)

### **Conclusion**

L'appropriation de l'espace dans l'habitat est une opération de restructuration de l'espace en vue de réaliser un espace adapté, approprié et habité, selon J. BERNARD et Soler (1983, P32) « habiter..... c'est vivre son environnement spatial intime, c'est pouvoir le marquer de son empreinte, c'est avoir la possibilité de l'organiser selon des habitudes culturelles et sociales »

L'appropriation varie en fonction de l'acteur, sa culture, son statut et son niveau d'aspiration, aussi suivant les moyens disponibles, l'espace habité représente beaucoup pour l'être humain c'est le lieu où il pratique des transformations pour donner un style d'occupation à cet espace.

# CHAPITRE III:

**CAS D'ETUDE : CITE BELHADJ BOUCHAIB A AIN ELMALHA**

## I. Introduction :

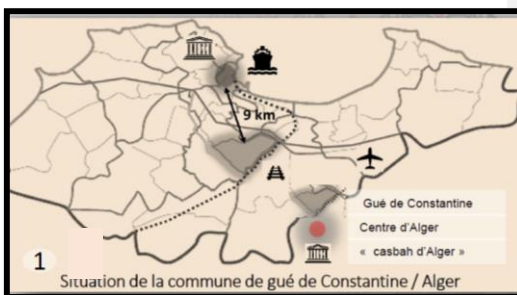
Le site choisi est situé dans la commune de Gué de Constantine, cette commune abrite un nombre important d'habitat collectif, ce qui lui a donné l'aspect d'une commune résidentiel.

## II. Présentation de la commune de gué de Constantine :

La commune de Gué de Constantine se situe dans la circonscription administrative de Bir-Morad-raies, situé à 9km du centre-ville de la wilaya d'Alger dont elle constitue son prolongement vers le sud-ouest.

Sur le plan administratif, La commune de Gué de Constantine est délimitée par :

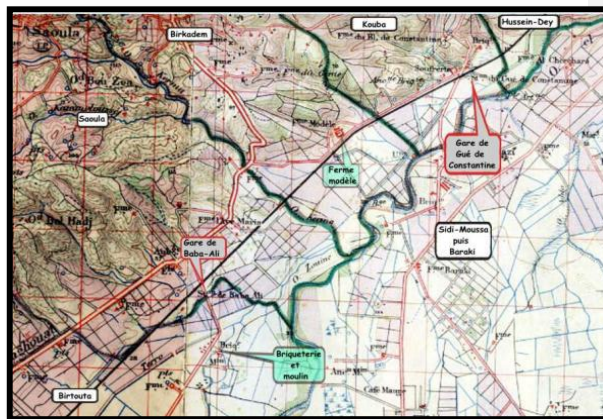
- La commune de kouba au Nord
- La commune d'El-Harrach à l'Est
- La commune de Berraki au sud
- La commune de Birkhadem à l'ouest



carte 1 situation de la commune de gué de Constantine, source [http://algerroi.fr/Alger/communes\\_villages\\_sahel/textes/11\\_six\\_communes\\_fahs\\_birkhadem\\_bouchet.htm](http://algerroi.fr/Alger/communes_villages_sahel/textes/11_six_communes_fahs_birkhadem_bouchet.htm)

### II.1. Aperçus historique et l'évolution de la commune de Gué de Constantine

Gué de Constantine était une de six communes qui formaient la ceinture de Fahs (la partie de campagne la plus fertile qui se trouve dans les plaines et les vallons) d'ElDjazayer à l'époque Ottomane. À l'époque française, elle est devenue une zone industrielle après l'implantation de la ligne ferroviaire parallèle à la route nationale RN 38 rejoignant le centre d'Alger à Bab Ali. À l'indépendance Gué de Constantine est devenue une commune à vocation résidentielle de sud de la ville d'Alger.



carte 2 situation de la ceinture de Fahs à l'époque de colonisation française

### III. Présentation du quartier Ain El Malha:

Le quartier de Ain el-Melha se situe au Sud-Ouest de la commune de gué de Constantine et accessible depuis deux route nationales au sud RN 38 et à l'Ouest RN 1.

Le quartier de Ain el-Malha est une nouvelle zone d'habitation se caractérise par le type d'habitat collectif venu comme une réponse à la crise de logement dans le programme de la résorption des bidons villes de la ville d'Alger.

De nos jours, Ain El Malha qui est un quartier de la nouvelle zone d'habitation du Sud-Ouest de Gué de Constantine était à l'époque Ottomane des terres agricole de Djenan Sfari de la commune frontière de Birkhadem.

À 500 m Sud de Ain El-Malha se situait un Haouch « ferme » MEGGNOUCHE au bordure de la Mitidja. À l'arrivé des français, le 22 avril 1833 Clauzel a exproprié ce Haouch en le transformant en une ferme expérimentale / ou ferme Germin nommait « FERME MODELE ». Cet aperçu historique témoigne de la vocation d'origine de ce lieu, qui était agricole. Malheureusement de nos jours, ces terres ont été requistuée pour répondre à la crise en y programmant l'habitat collectif. C'est ainsi que Ain El Malha est devenue une assiette réponse au programme de la résorption d'habitat

précaires et des bidonvilles. Actuellement Le quartier de Ain ElMalha contient peut d'équipements, un primaire et un Cem, et deux mosquées pas encore réaliser. Ce qui rend la vocation du quartier purement résidentiel.



Figure 3 Situation de quartier Ain El-Malhaà Gué de Constantine,source ; Google Earth, traité par l'étudiant



Figure 4 photo aérienne du quartier Ain ElMalha  
Source : Google Earth, traité par l'étudiant.



Figure 5 photo aérienne des équipements du quartier Ain ElMalha  
Source : Google Earth , traité par l'étudiant

### III.1. Typologie du bâti :

Le quartier de Ain El Malha qui était à l'origine des terres agricoles - est une nouvelle zone d'habitation qui se caractérise par le type d'habitat collectif venu comme une réponse à la crise de logement dans le programme de la résorption des bidons villes de la ville d'Alger.



Figure 8 AADL Ain El-Melha



Figure 7 AADL Ain El-Melha



Figure 6 Cité 1312 logts (social)

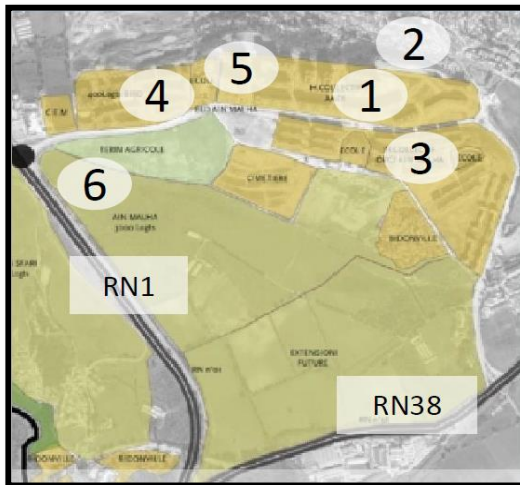


Figure 9 photo aérienne du quartier Ain El-Malha  
Source : Google Earth , traité par l'auteur



Figure 10 Cité Belhadj Bouchaib (social)  
Photo prise et traité par l'étudiant, 2016



Figure 12 Participatif



Figure 11 Cité 1500 logts AADL

### III.2. Lecture prospective du quartier de AIN ElMalha

Le quartier de AIN El Malha partie projet d'extension d'Alger « pôle SUD » sous-titre : « pole structurant de la périphérie Sud d'Alger.



Figure 13 le quartier de Ain ElMalha  
Source : Google Earth , traité par l'étudiant

La zone avoisinante du quartier de Ain ElMalha fait objet d'un projet d'aménagement paysager suivant les recommandations de la planification d'attraction paysagère .



Figure 14 les axes verts qui structure le quartier de Ain ElMalha  
Source : Google Earth , traité par l'étudiant

#### III.2.1. La stratégie urbaine de la zone du quartier de Ain ElMalha :<sup>51</sup>

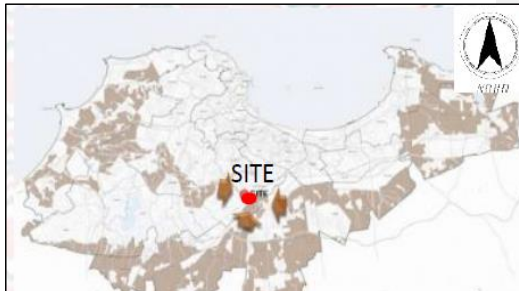
Comme nous avons déjà évoqué l'essence du lieu de quartier Ain El-Malha était des terres agricoles situées entre la ferme Meggnouche (Germin) et Djenan Sfari. Notre site se situe dans une zone de réserve agricole proposée par le PDAU entre deux corridors verts celui d'Oued El-Harrach et Oued El-karma qui sont parallèles par rapport à la RN 38 et la RN01 à 1,5 Km du grand Axe périurbain qui est parallèle à l'axe de la baie d'Alger.

<sup>51</sup> PDAU d'Alger

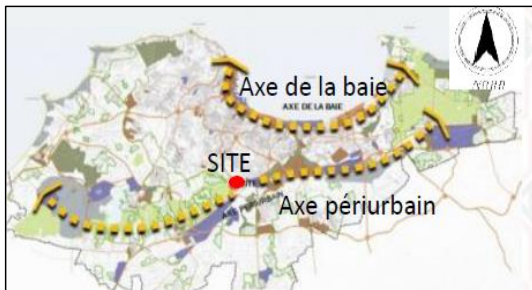
Suivant une étude paysagiste qui s'inscrit dans une vision verte issue du PDAU Le on a tracé les grands parcours de cette extension urbaine du pôle SUD de Djenan sfari – Ain El- malha en mettant valorisant deux charnières qui se développent sur les deux axes structurant la RN 38 et la RN 01 entre réserve agricole et projet de densification urbaine ce qu'on a appelé stratégie d'attraction paysagère.



carte 3 Structure écologique proposée par le PDAU



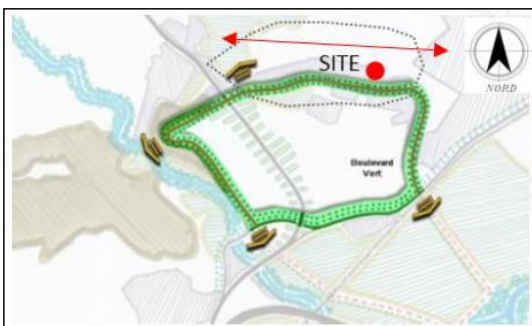
carte 4 Réserve agricole proposé par le PDAU



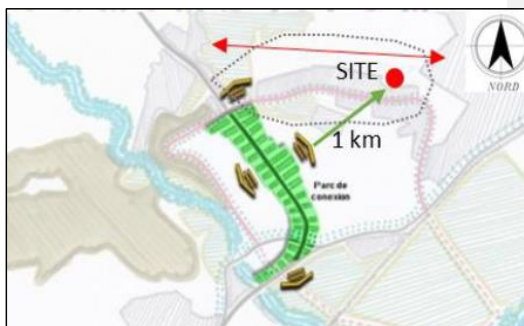
carte 5 Axes structurants proposés par le PDAU



carte 6 Intégration paysagère



carte 8 création d'un boulevard vert de liaison entre Djan Sfari et AIN Elalha et les espaces naturels



carte 7 Création d'un parc de connexion Nord-Sud (espace agricole) et EST-Ouest (espace urbain)

Le POS de Ain El-Malha projette des habitats collectifs et des équipements de service, qui se développent sur un axe de structuration qui rejoint la RN 38 et la RN01 du côté nord de Ain ElMalha<sup>52</sup>

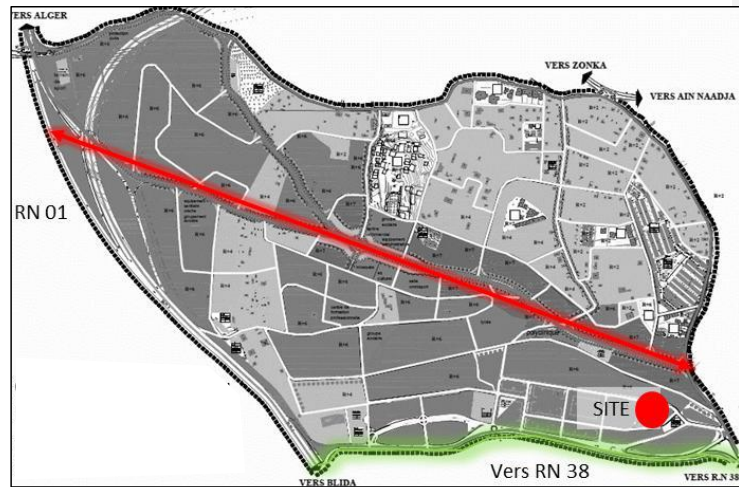


Figure 15 composition urbaine du POS de Ain E-IMalha  
Source : POS de Ain El-Malha

### III.3. Time line: Djenan sfari – Ain ElMalha

Le time line ci-dessous présente le résumé de la stratégie urbaine qui va recevoir le quartier de Ain ElMalha, et comment cette à développer à travers le temps.

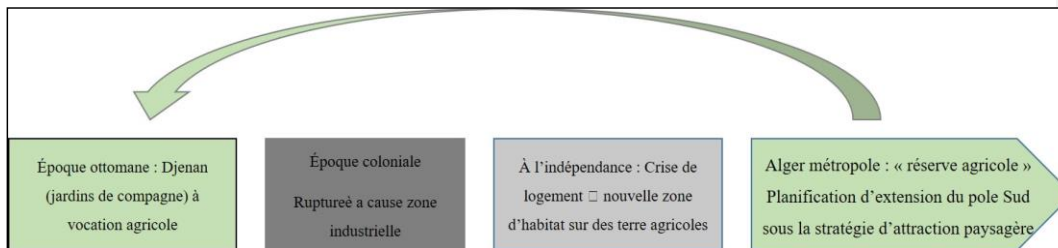


Figure 16 time line (Djenan sfari-Ain ElMalha)  
Source : l'étudiant,2016

<sup>52</sup> POS de Ain ElMalha

IV. **Présentation de la cité Belhadi Bouchaib :**

La cité Belhadj Bouchaib, appelé cité des 720 logements est une cité d'habitat social collectif, livrée en 2011 pour des populations qui viennent de plusieurs régions Hussein dey, ruisseau, Elharach et carrière jaubert, cette dernière représente la population la plus nombreuse.

La cité est organisée sur deux axes importants qui se croisent entre eux, ce croisement qui donne le point le plus important de la cité. Dans ces deux axes se trouve les locaux commerciaux au Rez de chaussé des bâtiments.

Elle est construite sous forme de plusieurs ensembles de bâtiments, chaque ensemble a son propre espace commun.

La cité est dotée de deux accès principaux, depuis la voie qui relie la RN1 à la RN38, vers les deux grands axes de la cité. Ces derniers mènent vers les autres accès qui donne sur les ensembles regroupés.

L'accès mécanique vers les espaces des unités se fait depuis l'extérieur de la cité. La

Voiture est éloignée des grands axes sauf pour les voitures des visiteurs qui viennent se garer sur les deux grands axes.



Figure 17 cité Belhadj Bouchaib  
Source : auteur, année :2016



Figure 18 organisation de la cité Belhadj Bouchaib  
Source : Google Earth, reprise par l'auteur,2016



Figure 19 :accessibilité de la cité Belhadj Bouchaib  
Source : Google Earth, reprise par l'auteur,2016

Le relogement vers la cité a été sur plusieurs opérations, chaque population était ramenée toute seule, ce qui mené vers une occupation de la cité avec une certaine particularité, chaque unité ou deux contient des relogés qui viennent de la même origine.



Figure 20 la répartitions des populations dans quartier Belhadj Bouchaib  
Source : Google Earth traité par l'auteur

**IV.1. Caractéristiques des populations enquêtées de la cité Belhadj Bouchaib :**

Lors de notre enquête, on a essayé de variées les personnes choisis selon leurs âges, pour mieux avoir une idée sur les appropriations des espaces et comprendre les besoins de chaque tranche d'âge des habitants. Le Nombre de personnes enquêtés : 43 dont nombre de femme :05

**IV.1.1. Niveau d'instruction des ménages enquêtés :**

Sans niveau : 20,83 %

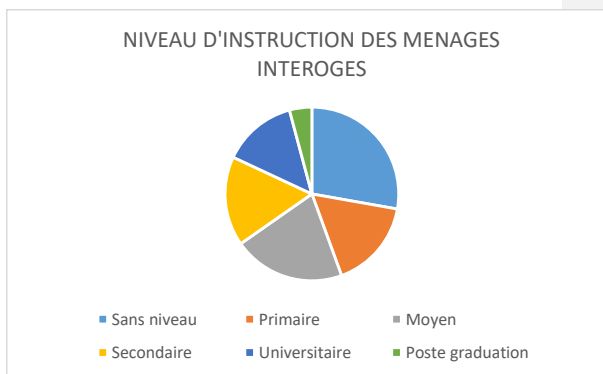
Primaire : 16,66 %

Moyen : 27,77 %

Secondaire : 16,66 %

Universitaire : 13,88 %

Poste graduation : 4,16 %



Le niveau d'instruction des habitants de la cité Ain ElMalha est bas, un point qui influencé sur leurs appropriations et leurs comportements envers leur cité, aussi si une population est moins instruite la délinquance vas prendre place.

#### IV.1.2. Le taux d'activité et le taux de chômage et de la population enquêtée

Sans activité : 8,33 %

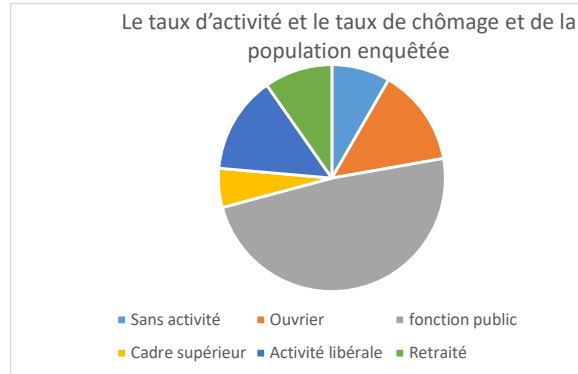
Ouvrier : 13,89%

Fonction publique : 48,61%

Cadre supérieur : 5,56%

Activité libérale : 13,89

Retraité : 9,72%



Les populations de la cité Belhadj Bouchaib ont un niveau de vie assez modeste, due à leurs revenus, ce qui va engendré une contrainte économique et obligera les habitants a transformé leurs espaces pour s'adapté. Le taux de chômage est important, un point qui sollicite la délinquance et menacera la stabilité de la cité.

#### Résultats de l'enquête :

##### V. Déroulement du relogement :

Comme nous l'avons déjà évoqué, les populations de la cité Belhadj Bouchaib vient de différents sites, chacune résulte d'une opération différente, tel que le relogement de l'habitat informel, le relogement des immeubles menaçons de ruine et le relogement des centres de transites.

Les relogements effectués vers la cité Belhadj Bouchaib, été fait sous la présence de plusieurs unités de service et qui sont : les agents de l'APC, la sécurité, santé (protection civil), démolition, transport, scolarisation et l'unité de coordinations. (Voir annexes page 63)

Le relogement se déroulé ainsi : après avoir ordonner le déménagement par les agents de l'APC et les feuilles de routes sont distribué, les camions de l'APC chargés de prendre les meubles des relogés s'installent devant les sites, sous la présence de toutes les unités que nous les avons déjà mentionnés, pour chargés les meubles des relogés et se dirigé vers le site de relogement. Une fois arrivé une au site d'autres agents de l'APC accueillerons les reloges.

Une gronde partie des relogés disent qu'ils ne savaient pas où se trouvé le quartier de Ain EIMalha, jusqu'au jour même du relogement ou ils découvrent leur nouvelle cité.

##### VI. Satisfaction des habitants :

La satisfaction des habitants sur leur cité joue un rôle très important dans la stabilité de la cité et son évolution. Ce point a été traité pour préciser les besoins et les désirs des habitants envers leur cadre de vie dans leur cité, pour

cela on a traité plusieurs points forts qui sont : le degré de satisfaction, le désir de quitter la cité ou revenir à leurs anciennes cités, et le manquement avec lequel leur cité souffre, et comment ils voient leur cité dans l'avenir.

- **Le degré de satisfaction** 39,4% des habitants disent qu'ils sont satisfaits alors 60,6% expriment leurs insatisfactions de vivre dans cette cité, Ces derniers après être interrogé sur leurs insatisfactions la plupart disent que leur cité manque des commodités de vie, et d'entretien causé par l'absence de l'état, aussi le manque d'équipements nécessaire (poste, lycée, poste de police, mosquée, une clinique ...etc.).

#### **VII. Appropriation de l'espace extérieur de la cité :**

En s'intéressant à l'habitat, il nous faut donc favoriser le rapport que l'individu entretient avec son espace proche. Alors, notre souci dans ce chapitre est de dévoiler les formes diverses d'investissement de l'espace qui se résume ici par le vocable habitat.

Habiter un espace implique qu'un rapport s'est établi entre un être humain et un milieu donné, ce rapport consiste en un acte d'identification, c'est-à-dire à reconnaître son appartenance à un certain lieu. Par cet acte l'habitant s'approprié d'un monde (Norberg-Schultz, 1985) 18F19. Habiter implique donc un rapport avec l'environnement lequel se structure sur plusieurs sphères (Ekambi-Schmidt, 1986).<sup>53</sup>

Avant d'analyser le phénomène d'appropriation de l'espace, il est préférable de donner une définition claire à l'espace qu'on veut observer le long de ce chapitre. Et aussi à la hiérarchie des espaces du logement.

Les deux caractères de base à l'organisation de l'espace de l'habitat sont :

- Le domaine privé de l'intérieur de du logement qui est accessible aux membres du ménage.
- Le domaine public de l'espace urbain des rues, des places et des espaces libres qui sont accessible à tous.

Entre les deux il Ya toute une zone de transition différente qui servent d'intermédiaire spatial entre le logement et la ville, entre l'individu et la société, cette zone contient deux milieux qui sont :

- Les espaces semi-privé de la terrasse, de la loggia, de la cour ou du jardin, qui servent comme extension du domaine privé à l'extérieur.
- Les espaces semi-publics de la zones d'accès, de la cour ou de l'entrée de l'immeuble, c'est-à-dire les lieux de contact et de communication informel entre les voisins.
- Les espaces communautaires accessibles à un groupe ne restreint de personnes ou voisins seulement, qui peut être la cage d'escalier, une cour ou un jardin communs, un parking, des terrains de jeux, etc., desquels les étrangers sont tenus à distance, au moins par des moyens symboliques.

---

<sup>53</sup> Hanene HENCHIRI, « les formes de réappropriation de l'habitat Etude de cas dans l'agglomération de besbes Wilaya d'el-tarf », page 43

Sous cette logique de hiérarchie de l'espace, nous allons analyser les espaces qui ont été appropriés. Passons du privé vers le public.

### VII.3.1. L'espace semi-privé (Cage d'escalier)

Les habitants essaient de rendre leur espace commun le plus proche à eux, la cage d'escalier, plus agréable en intégrant du mobilier et des éléments de décoration tel que les pots de fleur, les cadres, les horloges, les rideaux... etc.

On a noté que sur 73 blocs, juste 3 cages d'escalier qui n'ont pas subi d'aménagement et ce, c'est à cause qu'ils n'étaient pas habités.

Cet aménagement des cages d'escaliers a été fait par les habitants, chacun d'eux avait une tâche à faire depuis la cotisation de l'argent jusqu'à l'emplacement des décorations.

Les blocs sont devenus chez les habitants comme si un seul logement, tout le monde avait sa propre clé de la porte d'entrée, pour des raisons de sécurité, aussi pour des raisons d'intimité car toutes les familles se connaissent et la cage d'escalier était leur espace privé de rencontre et d'échange.

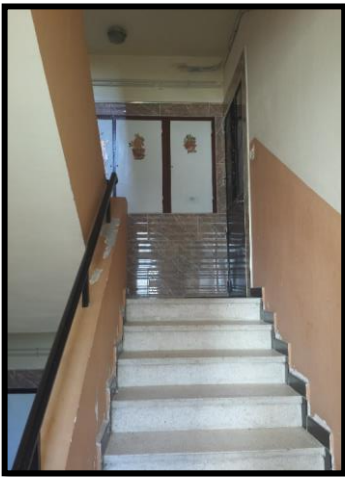
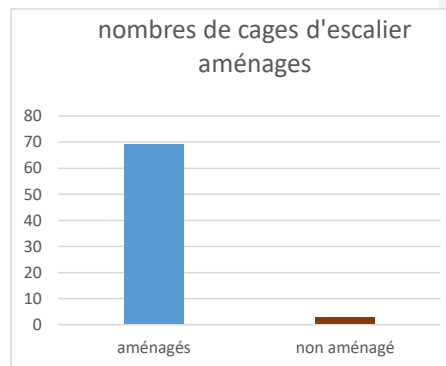


Figure 22 Cage d'escalier aménagé par les habitants, source: l'auteur, 2016

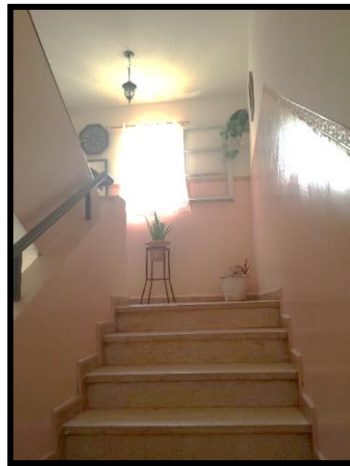


Figure 21 cage d'escalier aménagé par les habitants source: auteur, 2016

### VII.3.2. L'espace verts dans les unités :

Les espaces verts dans la cité de Belhadj Bouchaib sont concentrés plus à l'intérieur des unités sous formes de carrés, ils marquent les entrées et les coins, et aussi servent d'écran d'intimité pour les logements du Rez-de-chaussée, mais ils étaient mal fait dans leurs réalisations, malgré que la cité est construite sur des terres agricoles. Les habitants après une longue réclamation envers l'entretien de ces espaces, car ils payent les frais du jardinage, ce sont organiser pour réaménager leurs espaces verts communs.

Ce réaménagement a été une initiative faite par tous les habitants de la cité, pas seulement les habitants du Rez-de-chaussée. Car cet espace leurs étaient comme un élément de décors mais aussi pour garder leurs intimités.

Les espaces sont délimités soit par du grillage soit par des bordures en bois, construits par les habitants eux même. Caractérisé par la plantation des plantes grimpantes. L'entretien de ces espaces est fait par les vieux de la cité, ils leurs servir comme un passetemps et comme un lieu de discussion entre eux.

On a remarqué dans la cité que les carrés verts qui se trouve à l'extérieur des unités, sur les deux axes de la cites, qu'ils étaient délabrés et les plantés étaient mortes, presque tous les interrogés disent que ces espaces ne leurs était pas utile.



Figure 23 aménagement des espaces verts dans les unités d'ensembles  
source:auteur,2016



Figure 24 Aménagement des espaces verts dans les unités d'ensembles



Figure 25 utilisation de l'espace vert en aire de jeu  
Source:auteur.2016

### VII.3.3. L'espace public de la cité (les deux axes de la cité) :

Ces deux axes de la cité qui représentent l'espace public de la cité, sont caractérisés par les locaux commerciaux au rez-de chaussée, et des espaces verts délaissés, la plupart des habitants l'utilisent comme un lieu de rencontre et de détente, malgré que cet espace n'a pas des potentialités pour exercer ses pratiques.

L'espace est exploité par les habitants selon leurs tranches d'âge :

Pour les vieux c'est un espace de détente et de rencontre avec les voisins, ils passent leurs temps sur les trottoirs qui se trouvent sur ses axes.

Pour les enfants c'est un espace de jeux, car la cité n'a pas d'espace de jeux, sur les rues où ils jouent du football.

Pour les jeunes de la cité c'est un espace de rencontre aussi, et un lieu de vente et de consommation de la drogue.

Les locaux commerciaux qu'il y a sont gérés par l'OPGI, un local coûte près de 240 000 DA pour son achat, les habitants de la cité n'ont pas les moyens d'en acheter sauf deux habitants qui ont acheté et les utilisent pour le commerce.



Figure 27 utilisation des trottoirs par les commerçants  
Source : l'auteur, 2016



Figure 26 utilisation des bordurs par les vieux comme espace de détente source : l'auteur, 2016

### **VIII. Adaptation des habitants à leur nouvel environnement (gestion de la cité) :**

Le quartier de Ain ElMalha souffre de l'absence des autorités, du même cas à la cité de Belhadj Bouchaib pour cela les habitants essaient de gérer leur cité par eux même. La gestion a été sur plusieurs volés parmi eux :

**VII.1. La sécurité :** depuis l'installation des reloges dans leurs nouvelles cité, les actes de violences non pas cessés, la cité a été attaqué par les habitants du bidons ville qui ne se trouve pas loin de la cité et qui représente une menace pour les reloges. Ce manque de sécurité a influencé sur les habitants, les enfants ont arrêté leur scolarisation, les déplacements des habitants est devenue impossible à cause des agréassions.



Figure 29 photo de la cité 1312 a Ain ElMalha  
source:l'auteur,2016



Figure 28 photo du bidons ville du quartier de Ain ElMalha  
Source:l'auteur,2016

Ces derniers se sont arrangés à gérer la sécurité par eux même, les jeunes de cité qui mènent la garde de la cité pendant la nuit, par des positions qui leur sont stratégiques dans les entrées de la cité. Ces points plus tard sont devenus un espace de consommation de drogue pour les jeunes de la cité.

**VIII.2. Le parking :** le parking chez les habitants de la cité n'existe pas, les habitants ont leur espace de stationnement, et la garde se fait par eux même qui est incluse dans la gestion de la sécurité de la cité

**VII.3. Le nettoyage de la cité :** le nettoyage à la cité est fait sur plusieurs échelles et pendant des périodes précises.

- **Cage d'escalier :** le nettoyage se fait par les femmes pendant les weekends, après avoir fait le nettoyage à l'intérieur du logement.



Figure 30 les espaces de stationnements  
Source : l'auteur,2015

- **Les unités** : les habitants se sont arrangés à acheter du matériel de nettoyage, ils les gardent dans les débarras des cages. La façon avec laquelle les habitants nettoient leur cité c'est que chaque habitant nettoie l'endroit de son voisin qui est effacé de lui pour que chaque personne qui s'implique doit faire son travail correctement, et aussi ça devient un symbole de solidarité entre les habitants. Le nettoyage n'a pas de journée précise mais généralement les weekends.

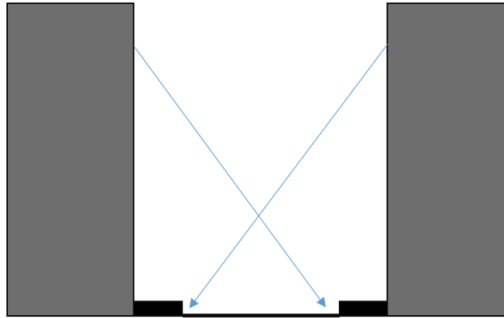


Figure 31 schéma montre la façon de nettoyage des habitants  
Source : l'auteur,2016

- **Les deux axes** : la distribution des habitants dans des unités par leurs origines à cause du relogement qui a été fait par des étapes, a influencé sur le nettoyage des deux axes, car cette distribution, a causé des difficultés pour le nettoyage.

Les habitants de la cité continuent à nettoyer leur cité malgré qu'ils payent les frais des femmes des ménages envers l'OPGI.



Figure 33 les locaux commerciaux laissés à l'abandon et deviennent des espaces sales Source:l'auteur,2016



Figure 32 les boulevards de la cité qui ne sont pas nettoyés  
Source :l'auteur,2016

**VIII.4. Le transport :** la cité Belhadj Bouchaib ne possède pas un réseau de transport publique, ce manque de transport existe malgré que la cité est dotée de deux arrêts de bus mais il a été arrêter à cause des déclinquons qu'ils ont attaquée plusieurs fois. Notre enquête montre que 23,6% utilise leur propre moyen pour ce déplacé alors 76,4% utilise le transport informel, ce dernier lie le quartier de Ain ElMalha a la gare routière ou à la gare ferroviaire de Ain Naadja. Là où ils auront les moyens de se déplacé vers d'autres destinations.



Figure 35 photo aérienne du réseau de transport informel du Quartier Ain ElMalha, Source: l'auteur, 2016



Figure 34 photo du transport informel Source:l'auteur,2016

## **IX. Les rapports de voisinages :**

Afin de bien analysé les rapports de voisinage, nous avons essayé d'englober tous les point qui se relies avec les rapports de voisinage, tel que la connaissance entre les voisins et les relations interpersonnelle. Dans un deuxième temps nous allons analyser aussi le fonctionnement dans la cité par, les formes d'inactivité et de vandalisme.

### **IX.1. Connaissance entre habitants de la cité**

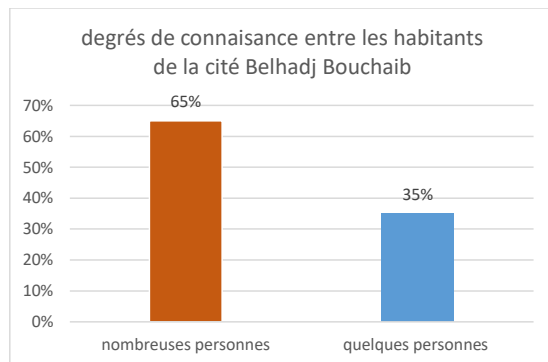
Notre objectif à travers l'évaluation de la connaissance dans la cité la méconnaissance générale entre les habitants. Ce climat offre un fond propice pour le développement des comportements antisociaux, de vandalisme et de délinquance.

La méconnaissance entre les habitants de la cité est l'un des premiers indicateurs du degré de dysfonctionnement de cette dernière<sup>54</sup>. C'est un indicateur du lien social. Pour évaluer la connaissance au niveau de cette cité : deux indicateurs ont été utilisés : le degré de connaissance et le cercle de connaissance.

<sup>54</sup> <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01235840>, Fayçal Alouane, Farida Naceur, « Les rapports de voisinage dans un ensemble d'habitat collectif social, La cite des 1000 logements a Biskra Algérie »,2015

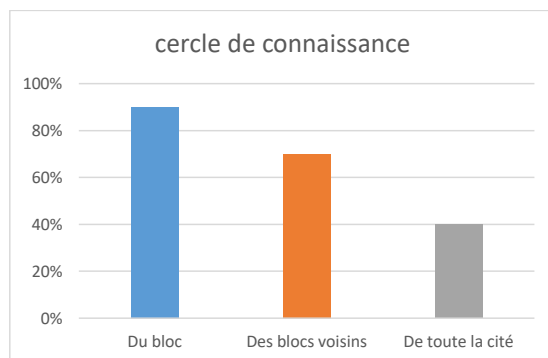
- **Le degré de connaissance**

Concernant le degré de connaissance au sein de la cité, on note qu'environ 65% affirment connaître de nombreuses personnes dans la cité contre 35 % qui ne connaissent que quelques personnes. Ce résultat nous mène de dire que l'anonymat généralisé dans la cité est réduit. Indicateur



- **Le cercle de connaissance :**

En explorant davantage ce degré de connaissance, on s'aperçoit que le cercle ne s'étend pas très au-delà du bloc de résidence. La connaissance se réduit aux habitants du bloc pour 90% des enquêtés. Il s'étend sur les blocs voisins pour 70% . Et 40% affirment que leur cercle de connaissance touche l'ensemble de la cité.



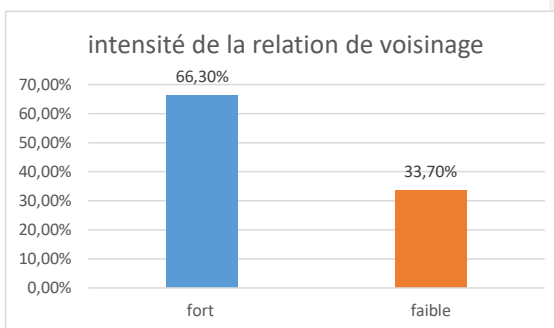
Ces résultats montrent que les rapports d'interconnaissance entre les habitants de cette cité ne sont pas négligeables et si une majorité reste confinée à une connaissance limitée au voisinage immédiat, une grosse minorité à une connaissance large rayonnant sur l'ensemble de la cité.

## IX.2. Les relations de voisinage :

Le deuxième point que l'on tente de tester porte sur les relations sociales. Leur faiblesse faciliterait l'instauration d'un climat de laisser aller et le développement de comportements asociaux. Afin d'évaluer les relations de voisinage, les indicateurs suivants ont été utilisés : l'intensité de la relation de voisinage, la fréquence des visites entre voisins, la nature des échanges et services entre voisins.

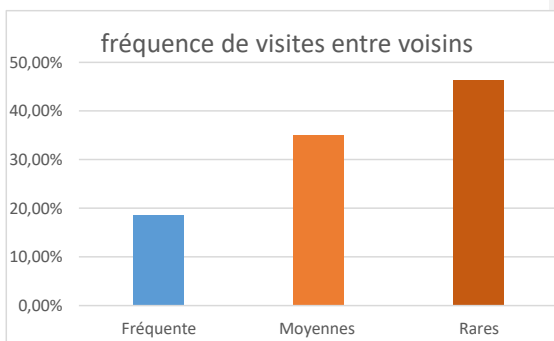
- **Intensité des relations de voisinage**

L'évaluation de l'intensité du voisinage est portée sur l'avis et l'appréciation de habitants sur leurs relations entre eux. La relation de voisinage est qualifiée de très forte par 66,3 % des enquêtés contre seulement 33,7% qui la considèrent comme faible.



- **Fréquence des visites entre voisins**

Les visites entre voisins sont plutôt rares pour 61,4% des habitants contre seulement 18,7% qui les considèrent comme fréquentes et 19,9 % comme moyennes.



- **Nature des services échangés entre voisins :**

La nature des services échangés entre voisins concerne en général les aides lors d'événements tels que les cérémonies de mariage et les décès, avec un taux de 45,5%. Ces services ne se limitent pas seulement à ces aides mais s'étendent à des formes plus personnalisées tels que les prêts ou la garde d'enfants.

### L'avis des habitants sur l'avenir de leurs cités :

Ce point a été traité pour déterminer les futures visions et projets des habitants sur leur avenir en vivant dans leur cité. Il nous a été nécessaire de leur expliquer les projets projetés sur le quartier de Gué de Constantine, cette

explication nous a démontré qui n'ont pas consulté le PDAU et le POS, et ils n'ont pas participé à l'enquête publique faite par l'autorité.

65% des enquêtés ont déclaré que ces projets ne leur ont pas été bénéfiques pour eux, ces avis ont comme causes, leurs envies de revenir à leur ancienne cité là où ils se sentent plus à l'aise et possèdent plus de chances de travailler. Aussi par rapport à leur sentiment d'être isolés envers les autres cités qui ont plus de commodités que la leur.

Alors que 35% exprime leur optimisme par rapport aux projets projetés par le PDAU. On a trouvé que la plupart de ces enquêtés avait un niveau d'étude plus élevé par rapport aux autres. Leurs explications ont été, c'est qu'ils vont rendre leur quartier d'El Malha plus attractif, leurs offrir plus d'opportunités de travail, et de meilleures conditions de vie, par rapport à leurs manquements de leur cité (transport, sécurité, éducation, santé...ect).

#### **X. Conclusion :**

Le nouvel environnement dans lequel vivent les habitants n'offre pas assez de commodités pour avoir un bon cadre de vie, ce manque a résulté en une réaction par les habitants dite adaptation, cette dernière se dévoile par la gestion des habitants par leurs propres moyens, par l'appropriation des espaces et par les rapports de voisinage.

Ces actes appropriatifs sont le fruit de plusieurs logiques (sociales, économiques, culturelles, etc.), cela est

Malgré les conditions difficiles, la cité de Belhadj Bouchaïb reste stable mais ça n'empêche que les conditions de vie ne l'est pas.

### **Conclusion générale :**

La politique du logement en Algérie depuis l'indépendance du pays a été orienté vers la production massive du logement, afin de répondre à la crise de logement. Cette politique imposait la rapidité dans la réalisation ce qui a créé des cités dépourvues de commodités de vie et laissés a au compte des reloges.

Notre cas d'étude la cité Belhadj Bouchaib, fait aussi partie de ces cités de relogement, c'est une cité d'habitat social collectif délivré en 2011 avec une forte densité d'où l'origine des habitants est de différents régions, Hussein Dey, ElHarach, Ruisseau et carrier Jaubert. -Les relogés de cette cité et après avoir habité cette cité ce sont trouvé seuls dans un environnement n'offre pas assez de commodité pour avoir un bon cadre de vie, ce manquement a résulté une réaction par les habitants dite adaptation, cette dernière se dévoile par la gestion des habitants par leurs propres moyens, par l'appropriation de espaces et par les rapports de voisinages.

Donc cette situation auquel vivent les relogés nous montre que le besoin auquel on a répondu est le besoin du logement et non pas de l'habiter. C'est-à-dire que l'habitat se réduit au-faite d'être loger.

# BIBLIOGRAPHIE

## Bibliographie

### **Ouvrages :**

- **MERLIN Pierre et CHOAY Françoise**, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Puf, 2010.
- Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération layonnaise, Habitat et modes de vie Tome 1, www.urbalyon.org
- **MASBOUNGI Ariella** (, Bien habiter la ville, éditions Le Moniteur, Paris, 2010.
- **GAUTHIEZ Bernard**, « Espace urbain, vocabulaire et morphologie », édition du patrimoine coll. "Vocabulaire", 2003.
- **HAUMONT Bernard et MOREL Alain**, « La société des voisins, Editions de la Maison des sciences de l'homme », Paris, 2005.
- Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, Entre les tours et les barres. Restructurer les espaces publics des grands ensembles, délégation interministérielle à la ville, Lyon, 1996.
- **MOLEY Christian**, « Les abords du chez-soi. En quête d'espaces intermédiaires », Éditions de la Villette, Paris, 2006.
- **ELEB Monique et VIOLEAU Jean-Louis**, « Entre voisins. Dispositif architectural et mixité sociale », Les Éditions de l'Épure, Paris, 2000.
- **ELEB-VIDAL Monique, CHETELE Anne-Marie et MANDOUL Thierry**, « Penser l'habité. Le logement en question », Ed Pierre Mardaga.
- **MEGHRAOUI CHOUGUIAT Nacira**, « Quel habitat pour l'Algérie. La nouvelle ville de Constantine », Editions Média-Plus, Constantine, 2006.
- **MAI HUYNH Phuong**, « Habitat et vie urbaine. Changements dans les modes de vie », PUCA, 2006. Disponible sur [http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/agenda/actes\\_habitat\\_vie\\_urbaine.pdf](http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/agenda/actes_habitat_vie_urbaine.pdf)

### **Thèses :**

- **HERAOU Abdelkrim**, « Évolution des politiques de l'habitat en Algérie. Le L.S.P comme solution à la crise chronique du logement. Cas d'étude la ville de Chelghoum Laid », Mémoire du Magister ; Habitat, Université Ferhat Abbas, Sétif, 2012.
- **BENDANI Nabila**, « Pour une « requalification » des espaces communautaires dans l'habitat collectif Cas d'étude : Les cités du plateau des Annassers », Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, EPAU, Alger, 2001.

- **BOUARROUDJ Radia**, « L'impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaires des grands ensembles sur l'émergence de l'insécurité. (Cas de la Nouvelle Ville de Constantine ) », Mémoire de Magister : architecture et urbanisme, Université Mentouri de Constantine, 2011.

**Documents :**

- **BELAKEHAL Azzeddine**, Cours de 2ème année architecture LMD : Théorie du projet, Université Mohamed Khider, Biskra.
- Discours du plan de Constantine, le 3 octobre 1958, disponible sur <http://fresques.ina.fr/degaulle/fiche-media/Gaule00022/discours-du-plan-de-constantine-le-3-octobre-1958.html>
- **ICHEBOUDENE Larbi**, « Alger et la crise de l'habiter », in L'intégration citadine, Casbah Édition, 1996.
- **MESSAOUDENE Maha**, cours : méthodologie générale, Master 1 : Semestre 7, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme EPAU, Alger, 2013-2014.
- **MESSAOUDENE Maha**, « Aborder la notion de l'appropriation de l'espace ».
- **LEGRAND Marion**, « Séquence d'entrée de grands ensembles, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de la Ville et des Territoires », Marne-La-Vallée, 2012-2013. Disponible sur <http://mes.marnelavallee.archi.fr/mes/072012372.pdf> (Consulté le 27/05/2014).

# ANNEXES

**Questionnaire:**

**1) Situation de l'ancienne cité et les conditions de vie :**

- Comment était l'état de votre ancienne cité ?

.....  
.....

- Comment était l'état de vos cellules dans votre ancienne cité ?

.....  
.....

- Comment ce passé les relations entre les familles ?

.....  
.....

**2) Le déroulement de l'opération du relogement et les conditions dans lesquelles s'est fait :**

- Cette nouvelle cité est ce qu'elle était destinée à vous ?

.....  
.....

- Combien de familles ont été reloger ?

.....  
.....

- Comment était la distribution des nouveaux logements ?

.....  
.....

- Lors de votre arrivé à votre nouvelle cité, comment votre accueil c'était fait ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**3) Satisfaction des habitants:**

Est-ce que vous sentez satisfait de votre nouvelle cité ?

.....  
.....

Que pensé vous de l'opération de relogement qui a été faite pour vous ?

.....  
.....

Est-ce que vous avez déposé de recours auprès des responsables du relogement ?

.....  
.....

**4) L'adaptation des relogés dans leur nouvelle cité, et les nouveaux rapports de voisinage :**

- Dans les premiers temps, comment était vos relations avec les autres relogés qui sont venues des autres cités ?

.....  
.....

- Vues que la cité contient des reloges qui ont des origines différentes, comment elle est gérée ? si non dite nous pourquoi ?

.....  
.....  
.....  
.....

- Quelle était les problèmes que vous avez rencontrés après votre installation ? Et comment vous l'avez réglé?

.....  
.....  
.....  
.....

- Quelle sont vos relations avec les cités avoisinantes ?

.....  
.....

- Est-ce que vous sentez que vous êtes en sécurité dans votre cité ?

.....  
.....  
.....  
.....

- Est-ce que vous avez toujours des relations avec votre ancienne cité ?

.....  
.....

- Est-ce que vous avez ou allez pour vous détendre ?

.....  
.....

- Comment vous faites pour vous déplacer ?

.....  
.....

- Est-ce que vous avez un parking pour vos voitures ? si oui/non, comment c'est géré ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Quelle sont les espaces que vous avez essayés de changé ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Les espaces en communs, comment sont géré par les relogés ?

.....  
.....  
.....  
.....

- Est-ce que vous avez des réseaux de drogues dans votre cité ? si oui comment c'est géré ?

.....  
.....  
.....  
.....

- Que ce qui manque dans votre cité pour vous ? et comment vous faites pour vos besoins ?

.....  
.....  
.....

.....  
.....

- Pour les enfants de la cité comment ils font pour leurs études ?

.....  
.....

- Comment vous faites pour le nettoyage de la cité ?

.....  
.....  
.....  
.....

**5) Rapports de voisinage :**

- Dans votre cité vous connaissez (Tous vos voisins, la plupart, quelques-uns) ? dite pourquoi ?

.....  
.....

- Vos connaissances se limitent à quel point (les habitants du bloc uniquement, des blocs adjacents, de toute la cité) ? dite pourquoi ?

.....  
.....

- Vos relations avec vos voisins sont d'une bonne façon ou mauvaise ? dite pourquoi ?

.....  
.....

- Vos visites à vos voisins sont (fréquentes, moyennes, rares) ? dite pourquoi ?

.....  
.....

- Quel type d'échange vous faite à vos voisins ?

.....  
.....

**6) Le future de la cité :**

- Pour vous comment vous voulez que votre cité devient ?

.....  
.....  
.....  
.....

- Le quartier de Ain El Melha est intégré dans les futures projets d'Alger. Est-ce que vous pensé que vous Aurès des bénéfices ?

.....  
.....  
.....

- Comment vous envisagé a amélioré votre cité par vos propres moyens ?

.....  
.....

### **Le cadre exécutif du relogement (Modules du relogement) :**

Terme définit tel par l'administration\*, il décrit l'action entreprise lors de l'effectivité de l'opération, donc après les actions précédentes : constitution et traitements des dossiers et affectations...

L'ensemble de ces modules (sous actions) constituent l'action fondamentale : l'opération de relogement. Terme retrouvé dans le rapport de la direction du logement sur l'habitat à Alger, fin 2013

Ils sont au nombre de sept modules :

- 1- module Relogement Départ – Accueil
- 2- Module Sécurité
- 3- Module Santé – Protection civile
- 4- Module Démolition
- 5- Module Transport
- 6- Module Scolarisation
- 7- Module Coordination des manutentionnaires et Restauration

Ces différents modules sont dirigés par les directions de la Wilaya, leur mise en application se fait par les structures de la daïra : affaires générales et les services de l'APC : secrétariat général.

La wilaya, étant le premier responsable, ordonne les actions entreprises par les acteurs qui seront cités a posteriori, à travers un arrêté de réquisition envoyés aux différentes entités mobilisées : Daira, Apc, Sécurité, Protection Civile, Sonelgaz, Seeal.

#### **1. Modules Relogement Départ – Accueil :**

**Intervenants :** Agents de l'APC, Agents de la Daïra (souvent comme observateurs)

**Objectif :** assurer le départ et l'accueil des relogés, attribution des feuilles de routes (affectations) pour les relogés.

Les agents de l'APC ordonnent le déménagement, après chargement du camion, le chauffeur se voit donner un jeton jaune avec son numéro d'immatriculation inscrit ainsi que le nom du postulant. Le camion va en direction du quartier général installé souvent pas loin du site et de façon à prendre directement le trajet vers le site de relogement.

Le quartier général est composé par les agents de l'APC, ainsi que ceux de la Daïra, ces derniers sont chargés de distribuer les affectations (feuilles de routes) pour les bénéficiaires.

Les feuilles de routes sont obligatoirement imprimées dans le PC (poste de Contrôle) du quartier général, ou les postulants peuvent savoir s'ils sont exclus ou non.

Les exclus ont le droit de déposer un recours dans le bureau des recours installé hors quartier général et hors site initial des reloges.

Le choix de procéder ainsi, se justifie par la facilité de gestion des opérations par rapport aux différents incidents qui peuvent survenir ou des mouvements de grondes possibles après exclusions surtout.

C'est ce qui justifie aux yeux des gestionnaires des opérations : le trajet imposé aux transporteurs, l'interdiction à ces derniers de faire un retour vers le site initial quel que soit les circonstances, surtout après exclusion, le choix d'éloigner le quartier général et le bureau des recours.

Les bénéficiaires sont accueillis par les agents de l'APC de leur nouveau site, qui les orientent vers leurs domiciles conformément aux indications de la feuille de route.

Les exclus se voient déposer leurs affaires par les transporteurs dans le lieu de leur choix mais toujours loin du site initial.

## **2. Module sécurité :**

**Intervenants :** La sécurité est assurée par les services réquisitionnés par l'arrêté wilaya : soit gendarmerie nationale ou sécurité nationale.

**Objectifs :** assurer la sécurité des lieux, faciliter le travail des agents de l'APC, faire sortir les reloges avec usage de la force public et non d'armes.

Les services de sécurité se chargent de boucler le périmètre du site, de veiller au bon déroulement du déménagement, d'instruire aux postulants de quitter les lieux, d'éviter tout mouvement de gronde, d'interdire l'accès au site au public, de bloquer la circulation mécanique et piétonne surtout lors des démolitions.

Les moyens humains (quantitatifs et qualitatifs : présences d'unités d'élites ou d'intervention spéciales ou non) et matériels sont déterminés par l'ampleur de l'opération et la nature du site concerné : grandeur, opération de plusieurs jours, présence de délinquances...

## **3. Module Santé-Protection civile :**

**Intervenants :** protection civile (sapeurs, médecins et ambulanciers), ambulance hospitalière et SAMU médical.

**Objectif :** les services de la protection civile s'assurent de l'évacuation totale des parties à démolir, ainsi que de la présence d'éléments à caractère explosifs à l'intérieur ou non (bouteille de gaz, chauffage à pétrole...)

Les sapeurs dirigent aussi les démolisseurs de façon à assurer toujours un retrait des zones qui sont toujours en cours de déménagement.

L'équipe d'urgence est toujours obligatoire au cas où une intervention médicale est nécessaire ou un transport vers l'hôpital, plusieurs cas de blessures peuvent être enregistrés surtout chez les manutentionnaires.

#### **4. Module Démolition :**

**Intervenants :** direction des travaux publics, entreprise de démolition, protection civile, sécurité.

**Objectif :** assurer la démolition totale ou partiel du bâti (Bidonville, IMR, Challet..)

La direction des travaux publics établit un cahier des charges concernant l'opération de démolition envisagée, l'entreprise chargée de la démolition est choisie par cette dernière.

La démolition se fait d'une manière progressive pour les bidonvilles ou les IMR, la consigne dit qu'après évacuation de la baraque ou de l'immeuble, ce dernier doit être systématiquement démolit et ceci sur le champ, dans le but d'empêcher l'accès vers ces derniers ou l'appropriation par des squatteurs.

Pour les bidonvilles, dès qu'un secteur ou une ligne de baraque est évacuée, la démolition est engagée, de même pour les IMR, la démolition est engagée directement, au moins d'une façon partielle, puis reprendre l'opération le lendemain.

Les services de sécurité se chargent de la protection du périmètre, ainsi que la protection civile qui s'assurent de l'évacuation des lieux et qui procèdent aux vérifications après démolition.

#### **5. Module Transport :**

**Intervenants :** Direction des transports de la Wilaya, entreprise de transport.

**Objectifs :** transporter les meubles et affaires des relogés depuis le site initial vers le quartier général puis vers leurs logements ou vers un lieu choisi par les exclus pour déposer leurs meubles.

La direction du transport établit un cahier des charges concernant l'opération de transport en définissant le nombre minimum de camion à avoir, elle attribue le marché à une entreprise de transport privée.

Le transporteur se voit donner un macaron (feuille A4) à coller sur le pare-brise ou l'opération de relogement est mentionnée (site, date, et cachet), ceci pour distinguer les transporteurs engagés de ceux qui essaient de s'immiscer.

Les transporteurs se voient fournir un jeton après déménagement du postulant avec l'immatriculation du véhicule, ce dernier faisant gage de paiement par les autorités.

#### **6. Module scolarisation :**

**Intervenants :** académies des sites initiaux et des sites de relogements, APC.

**Objectif :** Assurer l'inscription scolaire immédiate des enfants après relogement.

Les services de l'APC fournissent la liste des enfants concernés par le relogement à l'Académie ou elle est affiliée, cette dernière se charge de prendre le dossier si elle gère le site du relogement ou transfère la liste vers l'académie du site.

L'académie, avec sa direction des transferts, se charge de déployer un bureau temporaire au niveau du site de relogement ou les parents d'élèves sont accueillis pour demander les ordres de transferts de leurs enfants sans fournir un dossier d'inscription classique comprenant le nouveau certificat de résidence.

En coordination avec les services de l'APC d'accueil et en réception de la feuille de route (affectation au nouveau logement), les services de l'académie fournissent un ordre de transfert de l'intéressé vers l'établissement d'éducation du site, il pourra ainsi s'inscrire immédiatement puis mettre à jour son dossier avec son nouvel établissement.

#### **7. Modules coordination des manutentionnaires et restauration :**

**Intervenants :** EPIC (Entreprises Publics, Commercial) de la Wilaya pour la manutention et l'APC ou Daïra pour la restauration.

**Objectif :** assurer la manutention lors des déménagements par les EPIC et la restauration des manutentionnaires et des agents de gestion de l'opération.

La Wilaya fait appel à une ou plusieurs de ses EPIC (ASROUT, EDEVAL, NETCOM...) pour ramener la main d'œuvre nécessaire.

Les manutentionnaires sont gérés par les agents de l'APC ou les services de sécurité qui en coordinations avec les gestionnaires les instruisent de reloger les postulants.

La restauration des différentes personnes concernées par la manutention ou le travail pendant le relogement (Agent APC, Daïra, Wilaya, Manutentionnaires...) est obligatoire et se fait par l'APC ou la Daïra qui commande des repas et les distribue

